

## RAPPORT DE GESTION

### POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2025

### DATÉ DU 5 NOVEMBRE 2025

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2024, avec le trimestre clos le 30 juin 2025 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2024, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations américaine, canadienne et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                        |                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables</b>                                        | <b>Liquidités et gestion du capital</b>                                      |
| 2 <a href="#">Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives</a>                                | 36 <a href="#">Liquidités</a>                                                |
| 3 <a href="#">Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR</a> | 37 <a href="#">Flux de trésorerie</a>                                        |
|                                                                                                        | 38 <a href="#">Engagements et obligations contractuelles</a>                 |
|                                                                                                        | 38 <a href="#">Gestion et suffisance du capital</a>                          |
| <b>Aperçu</b>                                                                                          | 40 <a href="#">Rendement des capitaux propres</a>                            |
| 4 <a href="#">Priorités sur le plan de l'exécution</a>                                                 | 40 <a href="#">Notations</a>                                                 |
| <b>Résultats d'exploitation consolidés</b>                                                             | <b>Gestion des risques</b>                                                   |
| 5 <a href="#">Points saillants financiers</a>                                                          | 41 <a href="#">Aperçu de la gestion des risques</a>                          |
| 6 <a href="#">Faits nouveaux en 2025</a>                                                               | 41 <a href="#">Mesures d'exposition et de sensibilité</a>                    |
| 7 <a href="#">Bénéfice fondamental et bénéfice net</a>                                                 |                                                                              |
| 10 <a href="#">Impôt</a>                                                                               | <b>Méthodes comptables</b>                                                   |
| 15 <a href="#">Secteurs d'activité de Lifeco</a>                                                       | 43 <a href="#">Normes internationales d'information financière</a>           |
| <b>Résultats d'exploitation sectoriels</b>                                                             | <b>Autres renseignements</b>                                                 |
| 18 <a href="#">Exploitation américaine</a>                                                             | 44 <a href="#">Sommaire des reclassements au titre du bénéfice</a>           |
| 21 <a href="#">Exploitation canadienne</a>                                                             | 46 <a href="#">Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR</a>      |
| 24 <a href="#">Exploitation européenne</a>                                                             | 53 <a href="#">Glossaire</a>                                                 |
| 28 <a href="#">Solutions de gestion du capital et des risques</a>                                      | 57 <a href="#">Contrôles et procédures de communication de l'information</a> |
| 29 <a href="#">Exploitation générale</a>                                                               | 57 <a href="#">Contrôle interne à l'égard de l'information financière</a>    |
| <b>Situation financière consolidée</b>                                                                 | 57 <a href="#">Transactions entre parties liées</a>                          |
| 31 <a href="#">Actif</a>                                                                               | 57 <a href="#">Renseignements financiers trimestriels</a>                    |
| 33 <a href="#">Passif</a>                                                                              | 59 <a href="#">Conversion des devises</a>                                    |
| 35 <a href="#">Structure du capital de Lifeco</a>                                                      | 59 <a href="#">Renseignements supplémentaires</a>                            |

## Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2025. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion annuel et aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La compagnie a amélioré ses informations à fournir et modifié les classements par secteur et par secteur d'activité pour 2025, ce qui s'est traduit par le retraitement de certains chiffres comparatifs dans le présent rapport de gestion. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice de ce rapport de gestion.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives comprises dans le présent rapport de gestion peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, ainsi que les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges et des incidences prévues au titre de la transformation, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes liées aux régimes attendues, les résultats au chapitre du crédit attendus, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les objectifs financiers à moyen terme de Lifeco sont des mesures financières prospectives non conformes aux PCGR. La capacité de Lifeco à atteindre ces objectifs dépend de la capacité de la compagnie à réaliser ses ambitions de croissance du bénéfice sectoriel et ses autres objectifs de croissance des activités, ainsi que de certaines hypothèses clés, notamment : i) le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée sont conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, ii) la réalisation des ambitions de croissance du bénéfice fondamental sectoriel de la compagnie, iii) la réalisation de ses ambitions en matière d'efficience à l'échelle de l'entreprise et des secteurs, iv) les niveaux de capital et les options tangibles et attrayantes pour le déploiement de capitaux, v) aucun changement important du niveau de nos exigences de capital réglementaire, vi) aucun changement important du taux d'imposition effectif de la compagnie; vii) aucun changement important du nombre d'actions en circulation de la compagnie; viii) aucun changement significatif des hypothèses et aucune modification significative des normes comptables. Nos objectifs financiers à moyen terme ne reflètent pas l'incidence indirecte des fluctuations des titres de capitaux propres, des taux d'intérêt et du marché du crédit, y compris l'incidence potentielle de ces fluctuations sur le goodwill, la réduction de valeur actuelle sur les actifs d'impôt différé, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être de nature non opérationnelle. De plus, le ratio de distribution fondamental cible de Lifeco suppose que les résultats financiers de la compagnie et les conditions du marché nous permettront de maintenir notre ratio de distribution dans la fourchette cible. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations et/ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 5 février 2025, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

### Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio d'efficacité », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Aperçu

Great-West Lifeco Inc. est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d’Empower et d’Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l’employeur et d’assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 30 septembre 2025, le total de l’actif des clients de Great-West Lifeco s’établissait à plus de 3,3 billions de dollars.

Priorités sur le plan de l’exécution

Dans sa quête de réalisation de sa stratégie et de son ambition, Great-West Lifeco est orientée par quatre priorités sur le plan de l’exécution. Ces priorités consolident l’attention que la compagnie porte inlassablement à ses clients, au besoin d’innover sans relâche en investissant dans de nouvelles solutions numériques et fondées sur l’IA, à l’accélération de l’efficacité opérationnelle en vue d’améliorer constamment la performance et au maintien d’une culture qui favorise la croissance par le soutien apporté aux employés.



Nos priorités stratégiques guident nos actions

|                                                |                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Exploitation américaine                        | Le secteur d’activité Gestion du patrimoine – Empower a dépassé la barre des 100 G\$ US en matière d’actif des clients <sup>1</sup> .                                                         |
| Exploitation canadienne                        | Lancement d’une gamme de fonds distincts de FNB indiciels.                                                                                                                                    |
| Exploitation européenne                        | Consolidation de trois filiales européennes de gestion d’actifs sous la marque Keyridge.<br>Irish Life a lancé une nouvelle plateforme axée sur la marque ainsi qu’une campagne de marketing. |
| Solutions de gestion du capital et des risques | Saisir des occasions intéressantes pour les Solutions de gestion du capital en raison des pressions inflationnistes.                                                                          |
| Placements                                     | Annnonce de la nomination de John Melvin à titre de chef des placements, entrée en fonction le 1 <sup>er</sup> octobre 2025.                                                                  |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Résultats d'exploitation consolidés

### Principales données financières consolidées

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)                                  | Aux et pour les trimestres clos les |                 |                  | Pour les périodes de neuf mois closes les |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|------------------|-------------------------------------------|------------------|
|                                                                                                   | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 |
| Bénéfice fondamental <sup>1</sup>                                                                 | 1 225 \$                            | 1 149 \$        | 1 061 \$         | 3 404 \$                                  | 3 077 \$         |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies <sup>2</sup>                                           | 1 158                               | 894             | 859              | 2 912                                     | 2 895            |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires                                                    | 1 158                               | 894             | 859              | 2 912                                     | 2 824            |
| Par action ordinaire                                                                              |                                     |                 |                  |                                           |                  |
| De base :                                                                                         |                                     |                 |                  |                                           |                  |
| Bénéfice fondamental <sup>3</sup>                                                                 | 1,33                                | 1,24            | 1,14             | 3,67                                      | 3,30             |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies                                                        | 1,25                                | 0,96            | 0,92             | 3,14                                      | 3,10             |
| Bénéfice net                                                                                      | 1,25                                | 0,96            | 0,92             | 3,14                                      | 3,03             |
| Dividendes versés                                                                                 | 0,610                               | 0,610           | 0,555            | 1,830                                     | 1,665            |
| Valeur comptable par action ordinaire <sup>2</sup>                                                | 27,86                               | 27,38           | 25,78            |                                           |                  |
| Ratio de distribution fondamental <sup>3</sup>                                                    | 45,9 %                              | 49,2 %          | 48,7 %           |                                           |                  |
| Ratio de distribution <sup>2</sup>                                                                | 48,7 %                              | 63,5 %          | 60,3 %           |                                           |                  |
| Ratio d'efficience <sup>3</sup>                                                                   | 56,2 %                              | 56,7 %          | 57,1 %           |                                           |                  |
| Rendement des capitaux propres fondamental <sup>3</sup>                                           | 17,7 %                              | 17,4 %          | 17,3 %           |                                           |                  |
| Rendement des capitaux propres – activités poursuivies <sup>2</sup>                               | 15,8 %                              | 14,9 %          | 15,6 %           |                                           |                  |
| Ratio de levier financier <sup>4</sup>                                                            | 27 %                                | 28 %            | 29 %             |                                           |                  |
| Total de l'actif selon les états financiers                                                       | 858 676 \$                          | 814 842 \$      | 779 741 \$       |                                           |                  |
| Total de l'actif géré ou sous services-conseils <sup>1</sup>                                      | 1 114 020                           | 1 036 167       | 965 922          |                                           |                  |
| Total de l'actif administré seulement <sup>2</sup>                                                | 2 193 703                           | 2 007 290       | 1 915 626        |                                           |                  |
| Total de l'actif des clients <sup>1</sup>                                                         | 3 307 723                           | 3 043 457       | 2 881 548        |                                           |                  |
| Total de l'actif administré <sup>1</sup>                                                          | 3 543 766                           | 3 275 298       | 3 110 284        |                                           |                  |
| Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus) | 13 611                              | 13 802          | 13 517           |                                           |                  |
| Total des capitaux propres                                                                        | 33 215                              | 32 696          | 31 311           |                                           |                  |
| Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie <sup>5</sup>             | 131 %                               | 132 %           | 134 %            |                                           |                  |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>4</sup> Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

<sup>5</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Faits nouveaux en 2025

Lifeco a revu la performance financière qu'elle souhaite réaliser et a ainsi mis à jour ses objectifs financiers à moyen terme avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- rehaussement de sa cible de rendement des capitaux propres fondamental, qui passe d'une fourchette de 16 % à 17 % à 19 % ou plus;
- introduction d'un nouvel objectif, soit un capital fondamental généré d'au moins 80 %;
- confirmation de ses fourchettes cibles pour la croissance du bénéfice fondamental par action, soit de 8 % à 10 %, et pour le ratio de distribution fondamental, soit de 45 % à 55 %.

Le capital fondamental généré de la compagnie, une mesure calculée sur la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, s'est établi à plus de 80 %. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur le capital fondamental généré, qui est un ratio non conforme aux PCGR.

- Comme il a été annoncé précédemment, au cours des trois prochaines années, Lifeco prévoit engager des coûts de restructuration après impôt estimatifs de 250 M\$ à 300 M\$ par l'intermédiaire d'investissements dans des plateformes technologiques modernisées et dans la mise hors service des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces coûts de restructuration sont un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et autres coûts exclus du bénéfice fondamental. Pour les neuf premiers mois de 2025, la compagnie a engagé une somme ou constitué une provision d'un montant net de 187 M\$ après impôt sur les coûts de transformation des activités et autres coûts, dont une tranche de 56 M\$ après impôt a été comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2025.
- Le ratio d'efficience de la compagnie s'est établi à 56,2 % pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 57,1 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du ratio d'efficience de Lifeco est principalement attribuable à l'envergure accrue d'Empower.
- Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la compagnie a racheté 13,3 millions d'actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours pour la somme de 696 M\$. Lifeco a l'intention de racheter des actions pour un total de 1,5 G\$ en 2025, ce qui exclut les rachats effectués pour compenser la dilution liée aux options en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats d'actions dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer des rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.
- Au 30 septembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 27 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des billets de premier rang de 500 M\$ US au cours du troisième trimestre de 2025, à la croissance des capitaux propres découlant des bénéfices non distribués, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises et à la croissance de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.
- Le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a augmenté de un point de base depuis le 31 décembre 2024, pour s'établir à 131 %, en raison des réductions du capital requis et de l'apport du bénéfice au cours de la période.

## Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à l'évolution de certains conflits géopolitiques et de certaines politiques commerciales et fiscales, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

## Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora Asset Management). Le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité des trois premiers trimestres de 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document.

|                                                                                           | Pour les trimestres clos les |                 |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                           | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025    | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>                              |                              |                 |                          |                                           |                          |
| Exploitation américaine                                                                   | 436 \$                       | 341 \$          | 390 \$                   | 1 142 \$                                  | 1 027 \$                 |
| Exploitation canadienne                                                                   | 371                          | 375             | 356                      | 1 062                                     | 1 056                    |
| Exploitation européenne                                                                   | 266                          | 262             | 224                      | 767                                       | 686                      |
| Solutions de gestion du capital et des risques                                            | 265                          | 229             | 220                      | 707                                       | 624                      |
| Exploitation générale                                                                     | (113)                        | (58)            | (129)                    | (274)                                     | (316)                    |
| <b>Bénéfice fondamental de Lifeco<sup>1</sup></b>                                         | <b>1 225 \$</b>              | <b>1 149 \$</b> | <b>1 061 \$</b>          | <b>3 404 \$</b>                           | <b>3 077 \$</b>          |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>                                            |                              |                 |                          |                                           |                          |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes <sup>2</sup>                            | 40 \$                        | (104) \$        | 41 \$                    | (155) \$                                  | 176 \$                   |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>                   | (25)                         | (3)             | (203)                    | (60)                                      | (165)                    |
| Incidences de la transformation des activités et autres incidences                        | (56)                         | (121)           | (4)                      | (187)                                     | (82)                     |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions | (37)                         | (38)            | (36)                     | (112)                                     | (111)                    |
| Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales               | 11                           | 11              | —                        | 22                                        | —                        |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>                                  | <b>(67) \$</b>               | <b>(255) \$</b> | <b>(202) \$</b>          | <b>(492) \$</b>                           | <b>(182) \$</b>          |
| <b>Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies<sup>2</sup></b>               |                              |                 |                          |                                           |                          |
| Exploitation américaine                                                                   | 376 \$                       | 305 \$          | 373 \$                   | 1 019 \$                                  | 896 \$                   |
| Exploitation canadienne                                                                   | 483                          | 255             | 499                      | 1 039                                     | 1 263                    |
| Exploitation européenne                                                                   | 188                          | 126             | 144                      | 481                                       | 591                      |
| Solutions de gestion du capital et des risques                                            | 280                          | 194             | 19                       | 658                                       | 453                      |
| Exploitation générale                                                                     | (169)                        | 14              | (176)                    | (285)                                     | (308)                    |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco<sup>2</sup></b>                   | <b>1 158 \$</b>              | <b>894 \$</b>   | <b>859 \$</b>            | <b>2 912 \$</b>                           | <b>2 895 \$</b>          |
| Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées                                  | —                            | —               | —                        | —                                         | (115)                    |
| Profit net à la cession d'activités abandonnées                                           | —                            | —               | —                        | —                                         | 44                       |
| <b>Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires</b>                           | <b>1 158 \$</b>              | <b>894 \$</b>   | <b>859 \$</b>            | <b>2 912 \$</b>                           | <b>2 824 \$</b>          |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le troisième trimestre de 2025 s'est chiffré à 1 225 M\$ (1,33 \$ par action ordinaire), en hausse de 164 M\$, ou 15 %, comparativement à 1 061 M\$ (1,14 \$ par action ordinaire) il y a un an. Ces excellents résultats reflètent la croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental de nos secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives, ainsi que l'amélioration des résultats au chapitre de l'assurance et les résultats modestes au chapitre du crédit. La croissance du bénéfice fondamental tient compte des facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance des activités, contrebalancée en partie par une hausse des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à l'augmentation du volume de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital et à l'amélioration des résultats au sein des Solutions de gestion des risques;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation européenne attribuable aux résultats globalement favorables au chapitre des garanties collectives, à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif, ainsi qu'à l'incidence favorable des fluctuations des devises.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 3 404 M\$ (3,67 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 077 M\$ (3,30 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance des activités, contrebalancée en partie par l'augmentation des incidences liées au crédit sur les actifs investis, la hausse des taux créditeurs payés, ainsi que la diminution du volume des actifs qui a donné lieu à une baisse des marges;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à l'augmentation du volume de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital et à l'amélioration des résultats au sein des Solutions de gestion des risques;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation européenne attribuable à la hausse du bénéfice tiré des résultats favorables liés aux garanties collectives, aux meilleurs résultats au chapitre de l'assurance maladie en Irlande, à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif ainsi qu'à l'incidence favorable des fluctuations des devises.

## Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est chiffré à 1 158 M\$ (1,25 \$ par action ordinaire), en hausse de 299 M\$, ou 35 %, comparativement à 859 M\$ (0,92 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du bénéfice fondamental ainsi qu'aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- l'incidence plus favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements;
- facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences attribuable aux cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise comptabilisée au cours du trimestre considéré au sein de l'exploitation américaine, ainsi que la hausse des coûts de restructuration au sein de l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 2 912 M\$ (3,14 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 895 M\$ (3,10 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental ainsi qu'aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui s'expliquent par les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et les fluctuations des taux d'intérêt et des écarts au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, facteurs contrebalancés par les fluctuations des taux d'intérêt au sein de l'exploitation canadienne;

- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025 au sein de l'exploitation canadienne, la hausse des coûts de restructuration au sein de l'exploitation européenne, ainsi que les cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise comptabilisée au cours du trimestre considéré au sein de l'exploitation américaine;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence plus favorable de la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Les résultats des activités abandonnées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est chiffré à 1 158 M\$ (1,25 \$ par action ordinaire), en hausse de 264 M\$, ou 30 %, comparativement à 894 M\$ (0,96 \$ par action ordinaire) pour le trimestre précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du bénéfice fondamental de 76 M\$, ainsi que par une hausse du bénéfice tiré des éléments exclus du bénéfice fondamental de 188 M\$. L'augmentation du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable aux incidences défavorables liées au crédit au trimestre précédent, qui ne se sont pas reproduites, et l'accroissement des honoraires découlant de l'appréciation des marchés et des volumes, contrebalancés en partie par la hausse des charges découlant de la croissance;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable au volume de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital et aux meilleurs résultats des Solutions de gestion des risques.

L'augmentation des éléments exclus du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'amélioration des incidences de l'expérience sur le marché liées aux taux d'intérêt;
- la baisse des coûts de transformation des activités et autres coûts, principalement liée aux provisions pour restructuration au sein de l'exploitation canadienne au deuxième trimestre de 2025.

### Devises

Au cours du troisième trimestre de 2025, les taux de change moyens de l'euro, de la livre sterling et du dollar américain ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2024. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an, l'incidence globale des fluctuations des devises :

- sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 29 M\$ (augmentation de 94 M\$ pour le cumul depuis le début l'exercice);
- sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 25 M\$ (hausse de 60 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice).

Du 30 juin 2025 au 30 septembre 2025, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en euros ont augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling est demeuré stable. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 308 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes réalisées de 164 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

## Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

| Taux d'imposition effectifs                                         | Pour les trimestres clos les |              |               | Pour les périodes de neuf mois closes les |               |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|---------------|-------------------------------------------|---------------|
|                                                                     | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025 | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 |
| Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup> | 16,7 %                       | 11,7 %       | 16,3 %        | 15,2 %                                    | 17,8 %        |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires                      | 16,0 %                       | 5,9 %        | 16,1 %        | 13,2 %                                    | 16,9 %        |
| Bénéfice net – total pour Lifeco                                    | 13,8 %                       | 3,2 %        | 12,8 %        | 11,1 %                                    | 14,7 %        |

<sup>1</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au troisième trimestre de 2025, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 16,7 %, en hausse comparativement à 16,3 % au troisième trimestre de 2024, principalement en raison du facteur suivant :

- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au troisième trimestre de 2025, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires était comparable à celui du troisième trimestre de 2024.

Au troisième trimestre de 2025, le taux d'imposition effectif de la compagnie sur le bénéfice net total pour Lifeco s'est établi à 13,8 %, en hausse par rapport à 12,8 % au troisième trimestre de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution des produits tirés des placements non imposables, contrebalancée en partie par la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Au troisième trimestre de 2025, les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice fondamental et le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires ainsi que sur le bénéfice net total pour Lifeco ont augmenté par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du facteur suivant :

- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt relativement à des questions fiscales d'exercices antérieurs reflétées au deuxième trimestre de 2025.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,2 %, en baisse comparativement à 17,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du facteur suivant :

- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt relativement à des questions fiscales d'exercices antérieurs.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires et sur le total pour Lifeco ont diminué par rapport à la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt relativement à des questions fiscales d'exercices antérieurs et la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2025.

## Éléments exclus du bénéfice fondamental

### Expérience sur le marché par rapport aux attentes

|                                                                                     | Pour les trimestres clos les |                 |               | Pour les périodes de neuf mois closes les |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|---------------|-------------------------------------------|---------------|
|                                                                                     | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025    | 30 sept. 2024 | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 |
| Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes                                | 2 \$                         | 22 \$           | 22 \$         | 9 \$                                      | 49 \$         |
| Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe | (37)                         | (51)            | (10)          | (126)                                     | (95)          |
| Incidence des taux d'intérêt et autres incidences                                   | 75                           | (75)            | 29            | (38)                                      | 222           |
| <b>Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes</b>                 | <b>40 \$</b>                 | <b>(104) \$</b> | <b>41 \$</b>  | <b>(155) \$</b>                           | <b>176 \$</b> |

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence positive de 40 M\$ sur le bénéfice net au cours du troisième trimestre de 2025, comparativement à l'incidence positive de 41 M\$ au cours du troisième trimestre de 2024. L'incidence pour le trimestre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences découlant du fait que les passifs ont moins augmenté que les actifs qui les couvraient au sein de l'exploitation canadienne, en raison des baisses des taux sans risque à plus court terme et d'une hausse à plus long terme, contrebalancées en partie par;
- l'incidence négative des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 155 M\$ sur le bénéfice net, un résultat défavorable comparativement à l'incidence positive de 176 M\$ pour la période correspondante de 2024. L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2025 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence négative des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers;
- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences négatives au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Le classement des actifs financiers, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex. les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document, ainsi qu'à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2025.

## Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

|                                                                  |                  | Produits assortis d'une MSC                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                              | Produits non assortis d'une MSC                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type d'activités                                                 |                  | Activités d'assurance et de longévité sans participation                                                                                                                                                                                                      | Activités d'assurance à honoraires et de transfert                                                           | Activités de courte durée                                                                                                                                                                                         |
| Produits                                                         |                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie temporaire et assurance vie universelle</li> <li>Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves</li> <li>Rentes immédiates</li> <li>Réassurance vie</li> <li>Swaps de longévité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds distincts</li> <li>Assurance avec participation</li> </ul>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</li> <li>Réassurance structurée et réassurance IARD</li> <li>Passifs au titre des sinistres survenus</li> </ul> |
| Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers | MSC <sup>1</sup> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés<sup>2</sup></li> </ul>                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance</li> <li>Hypothèses financières</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                  | Bénéfice         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur<sup>2</sup></li> <li>Hypothèses financières</li> </ul>                                                                                                      |                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèses sur l'assurance</li> <li>Hypothèses financières</li> </ul>                                                                                                      |

<sup>1</sup> En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

<sup>2</sup> Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1<sup>er</sup> janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction au troisième trimestre de 2025 et au trimestre correspondant de 2024.

| Hypothèses                                                     | Incidence sur la MSC <sup>1</sup> | Incidence sur le bénéfice net (après impôt) | Description                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025</b>             |                                   |                                             |                                                                                                                                                                                                                                      |
| Longévité                                                      | 30 \$                             | 10 \$                                       | Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne                 |
| Mortalité                                                      | (24)                              | (21)                                        | Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation canadienne |
| Comportement des titulaires de polices                         | (184)                             | 35                                          | Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne                                                                                                     |
| Autres                                                         | 17                                | (49)                                        | Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges                                                                                                                                       |
| <b>Total</b>                                                   | <b>(161) \$</b>                   | <b>(25) \$</b>                              |                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024<sup>2</sup></b> |                                   |                                             |                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Total</b>                                                   | <b>294 \$</b>                     | <b>(203) \$</b>                             |                                                                                                                                                                                                                                      |

<sup>1</sup> Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

<sup>2</sup> Les chiffres comparatifs ont été retraités afin d'exclure l'incidence de la révision des hypothèses sur les polices de fonds distincts et pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

**L'analyse des incidences sur la MSC et le bénéfice présentée ci-dessous a trait aux produits sans participation, excluant les fonds distincts, sauf s'il est indiqué qu'elle a trait aux fonds distincts.**

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à ce qui suit :

- une diminution de 161 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 25 M\$;
- une diminution de 105 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne :

- la MSC a subi une incidence négative de 164 M\$;
- le bénéfice net a bénéficié d'une incidence positive de 33 M\$;
- ces incidences étaient principalement attribuables à la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- en ce qui concerne les affaires relatives aux fonds distincts, la MSC a également subi une incidence négative de 109 M\$ en raison de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et du raffinement des modèles.

Pour l'exploitation européenne :

- la MSC a subi une incidence négative de 17 M\$;
- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 8 M\$;
- ces incidences étaient principalement attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité, contrebalancée en partie par une mesure prise par la direction relativement à la réassurance au Royaume-Uni qui a eu une incidence positive sur la MSC.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques :

- la MSC a profité d'une incidence positive de 21 M\$;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 20 M\$;
- ces incidences étaient principalement attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité et de la mortalité.

Pour l'exploitation générale :

- le raffinement du modèle pour un ancien portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 46 M\$ sur le bénéfice net.

Pour l'exploitation américaine :

- la MSC a subi une incidence négative de 1 M\$;
- la MSC a profité d'une incidence positive de 4 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts.

En comparaison avec ce qui précède, ce qui suit est lié à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

- la MSC a augmenté de 7 M\$;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 3 M\$;
- la MSC a diminué de 19 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Également en comparaison avec ce qui précède, ce qui suit est lié à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 :

- la MSC a augmenté de 294 M\$;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 203 M\$;
- la MSC a augmenté de 11 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu aux résultats suivants :

- une diminution de 144 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 60 M\$ sur le bénéfice net;
- une diminution de 125 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu aux résultats suivants :

- une augmentation de 275 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 165 M\$ sur le bénéfice net;
- une augmentation de 12 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

### **Autres éléments exclus du bénéfice fondamental**

Pour le troisième trimestre de 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 82 M\$, comparativement à un montant négatif de 40 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise au sein de l'exploitation américaine;
- les coûts de restructuration au sein de l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 277 M\$, comparativement à un montant négatif de 193 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 105 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les facteurs suivants :

- les reprises de provision liées à l'acquisition, en 2003, de la Corporation Financière Canada Vie au trimestre précédent;
- les coûts de restructuration liés à l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial Inc. (Prudential) au sein de l'exploitation américaine à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduits.

## Secteurs d'activité de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « secteur d'activité ». La compagnie se concentre sur les quatre principaux secteurs d'activité suivants, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter :

- Retraite
- Gestion du patrimoine
- Garanties collectives
- Assurance et solutions de gestion des risques

Le tableau ci-dessous illustre la taille relative, selon le bénéfice fondamental, de chaque secteur d'activité par secteur opérationnel. Le tableau exclut l'exploitation générale ainsi que le bénéfice relatif au surplus et d'autres éléments de rapprochement.

Bénéfice fondamental pour le trimestre<sup>1</sup> (en millions de dollars)

| Secteurs d'activité                           | Secteurs opérationnels  |                         |                         |                                                |
|-----------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|
|                                               | Exploitation américaine | Exploitation canadienne | Exploitation européenne | Solutions de gestion du capital et des risques |
| Retraite                                      | 312 \$                  | 50 \$                   | 10 \$                   |                                                |
| Gestion du patrimoine                         | 83 \$                   | 65 \$                   | 56 \$                   |                                                |
| Garanties collectives                         |                         | 175 \$                  | 82 \$                   |                                                |
| Assurance et solutions de gestion des risques |                         | 63 \$                   | 95 \$                   | 246 \$                                         |

<sup>1</sup> Le bénéfice relatif à l'écart, les charges et autres – exploitation générale ainsi que les résultats de l'exploitation générale ne sont pas inclus.

## Bénéfice de Lifeco selon les secteurs d'activité

|                                                                         | Pour les trimestres clos les |                 |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                         | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025    | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>            |                              |                 |                          |                                           |                          |
| Retraite                                                                | 372 \$                       | 293 \$          | 336 \$                   | 981 \$                                    | 879 \$                   |
| Gestion du patrimoine                                                   | 204                          | 179             | 173                      | 549                                       | 476                      |
| Garanties collectives                                                   | 257                          | 250             | 183                      | 711                                       | 594                      |
| Assurance et solutions de gestion des risques                           | 404                          | 370             | 365                      | 1 118                                     | 1 056                    |
| Bénéfice relatif au surplus                                             | 133                          | 126             | 153                      | 396                                       | 460                      |
| Charges et autres – exploitation générale                               | (145)                        | (69)            | (149)                    | (351)                                     | (388)                    |
| <b>Bénéfice fondamental de Lifeco<sup>1</sup></b>                       | <b>1 225 \$</b>              | <b>1 149 \$</b> | <b>1 061 \$</b>          | <b>3 404 \$</b>                           | <b>3 077 \$</b>          |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco<sup>2</sup></b> | <b>1 158 \$</b>              | <b>894 \$</b>   | <b>859 \$</b>            | <b>2 912 \$</b>                           | <b>2 895 \$</b>          |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité sont présentés au besoin sous la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent document.

L'analyse et les mesures qui suivent portant sur les secteurs d'activité de la compagnie sont présentées pour l'ensemble de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les mesures présentées sont inclus, selon le cas, sous la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent document.

## Retraite

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières en matière de solutions de retraite qui sont fournies à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'accroissement de la valeur des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite.

## Principaux résultats financiers

|                                                                               | Aux et pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                               | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>                        | 372 \$                              | 293 \$          | 336 \$                      | 981 \$                                    | 879 \$                      |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Retraite <sup>2</sup> | 24 146                              | (30 838)        | (18 391)                    | 591                                       | (32 141)                    |
| Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart <sup>2</sup>                    | 1 183                               | 1 119           | 1 095                       | 3 456                                     | 3 258                       |
| Total de l'actif des clients <sup>1</sup>                                     | 2 724 416                           | 2 500 452       | 2 382 470                   |                                           |                             |
| Moyenne de l'actif des clients <sup>2</sup>                                   | 2 609 015                           | 2 439 776       | 2 308 906                   |                                           |                             |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Gestion du patrimoine

La compagnie compte plus de 108 000 relations conseillers à l'échelle mondiale, nombre défini au début de 2025, avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

## Principaux résultats financiers

|                                                                                            | Aux et pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                            | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>                                     | 204 \$                              | 179 \$          | 173 \$                      | 549 \$                                    | 476 \$                      |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine <sup>2</sup> | 2 314                               | 1 369           | 6 780                       | 9 654                                     | 13 989                      |
| Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart <sup>2</sup>                                 | 664                                 | 628             | 594                         | 1 918                                     | 1 710                       |
| Total de l'actif des clients <sup>1</sup>                                                  | 529 068                             | 494 782         | 452 971                     |                                           |                             |
| Moyenne de l'actif des clients <sup>2</sup>                                                | 511 788                             | 488 458         | 439 177                     |                                           |                             |
| MSC, produits de fonds distincts                                                           | 3 254                               | 3 248           | 3 552                       |                                           |                             |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Garanties collectives

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives. Ces relations sont fondées sur les prestations en matière de santé et de mieux-être qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie offre des solutions aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille, y compris une vaste gamme de produits collectifs traditionnels et spécialisés conçus pour répondre aux besoins des participants de régime en matière de prestations.

## Principaux résultats financiers

|                                                                       | Aux et pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                       | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>                | 257 \$                              | 250 \$          | 183 \$                      | 711 \$                                    | 594 \$                      |
| Souscriptions – Garanties collectives (produits assurés) <sup>2</sup> | 133                                 | 185             | 140                         | 546                                       | 446                         |
| Souscriptions – Garanties collectives (SAS et autres) <sup>2</sup>    | 33                                  | 67              | 216                         | 333                                       | 317                         |
| Honoraires et autres produits (SAS et autres)                         | 102                                 | 106             | 109                         | 314                                       | 329                         |
| Primes en vigueur (produits assurés) <sup>2</sup>                     | 10 497                              | 10 309          | 9 909                       |                                           |                             |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

## Principaux résultats financiers

|                                                                                                               | Aux et pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                               | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>                                                        | 404 \$                              | 370 \$          | 365 \$                      | 1 118 \$                                  | 1 056 \$                    |
| Souscriptions – Assurance <sup>2</sup>                                                                        | 308                                 | 287             | 240                         | 848                                       | 630                         |
| Souscriptions – Rentes <sup>2</sup>                                                                           | 538                                 | 552             | 1 468                       | 1 884                                     | 3 655                       |
| MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts | 55                                  | 59              | 180                         | 257                                       | 389                         |
| MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts                            | 6 948                               | 7 153           | 6 757                       |                                           |                             |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent aux résultats d'Empower, aux résultats de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), aux résultats de l'exploitation générale de Lifeco (y compris PanAgora Asset Management), ainsi qu'aux résultats de Putnam Investments, qui sont présentés dans les activités abandonnées). Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations américaine, canadienne et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

### Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

## Exploitation américaine

L'exploitation américaine comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Milieu de travail – Empower, qui est aligné sur le secteur d'activité Retraite, et Empower Personal Wealth. Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées en 2024.

### Faits nouveaux en 2025

- Au cours du premier trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle gamme de produits de soins de santé à la carte pour aider les particuliers à gérer leurs finances en matière de soins de santé. Empower offrira des avantages comme les comptes d'épargne santé (CES), les comptes de dépenses flexibles (CDF), les ententes de remboursement de frais de soins de santé (ERFSS), les régimes collectifs facultatifs pour les bénéficiaires des employés (RCFBE), les régimes incitatifs de mieux-être, les avantages à la carte, et plus encore. Empower collabore avec Alegeus Technologies, LLC afin d'ajouter cet ensemble intégré d'avantages de soins de santé à la carte à la plateforme numérique d'Empower sous la marque Empower. Alegeus, qui compte une expérience de plus de 25 ans dans le domaine, fournit des comptes d'avantages à la carte à plus de 75 000 employeurs et 10 millions de participants.
- Au cours du deuxième trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle option de placement pour les participants de régime de retraite, qui incorpore des occasions sur les marchés privés liées aux actions, au crédit et à l'immobilier dans les régimes de retraite à cotisations définies prévoyant des services-conseils. L'initiative a été lancée en collaboration avec des gestionnaires d'actifs, notamment Apollo, Franklin Templeton, Goldman Sachs, Neuberger Berman, PIMCO, Partners Group et Sagard. Les placements sont inclus dans les gammes de produits de fonds communs de placement et visent à permettre aux participants de régime d'avoir accès à des options de placement diversifiées qui étaient auparavant réservées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs fortunés.
- Au cours du troisième trimestre de 2025, l'actif administré d'Empower Personal Wealth a dépassé 100 G\$. Depuis son lancement en 2023, l'entreprise a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 25 % et a enregistré une augmentation de 73 % des entrées (sorties) nettes d'un exercice à l'autre. Cette croissance s'appuie sur les acquisitions stratégiques et sur l'adoption continue par les clients des outils financiers numériques et des services dirigés par des conseillers de l'entreprise. Dans un contexte où la demande à l'égard des services de gestion du patrimoine est en hausse, Empower Personal Wealth est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel du patrimoine.

## Principales données financières

### Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

|                                                                                       | Pour les trimestres clos les |               |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                       | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025  | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)<sup>1</sup></b>  |                              |               |                          |                                           |                          |
| Retraite                                                                              | 227 \$                       | 175 \$        | 212 \$                   | 592 \$                                    | 547 \$                   |
| Gestion du patrimoine                                                                 | 61                           | 43            | 44                       | 144                                       | 120                      |
| Bénéfice relatif au surplus                                                           | 29                           | 29            | 31                       | 83                                        | 89                       |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)<sup>1</sup></b>  | <b>317 \$</b>                | <b>247 \$</b> | <b>287 \$</b>            | <b>819 \$</b>                             | <b>756 \$</b>            |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)                       | (45)                         | (25)          | (13)                     | (88)                                      | (97)                     |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)<sup>2</sup></b> | <b>272 \$</b>                | <b>222 \$</b> | <b>274 \$</b>            | <b>731 \$</b>                             | <b>659 \$</b>            |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>   | <b>436 \$</b>                | <b>341 \$</b> | <b>390 \$</b>            | <b>1 142 \$</b>                           | <b>1 027 \$</b>          |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)<sup>2</sup></b>  | <b>376 \$</b>                | <b>305 \$</b> | <b>373 \$</b>            | <b>1 019 \$</b>                           | <b>896 \$</b>            |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

### Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice fondamental a augmenté de 30 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 317 M\$ US, ce qui s'explique principalement par :

- l'augmentation des honoraires attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et la croissance dans les deux secteurs d'activité;
- facteurs contrebalancés en partie par une hausse des charges engagées pour soutenir la croissance dans les deux secteurs d'activité.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a diminué de 2 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 272 M\$ US. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont chiffrés à un montant négatif de 45 M\$ US pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à un montant négatif de 13 M\$ US il y a un an, principalement en raison des facteurs suivants :

- les cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise comptabilisée au cours du trimestre considéré;
- l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes;
- facteurs contrebalancés en partie par certains crédits d'impôt comptabilisés au cours du trimestre.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice fondamental a augmenté de 63 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 819 M\$ US, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'accroissement des honoraires découlant de la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et la croissance dans les deux secteurs d'activité.

Ces facteurs ont été contrebalancés par les facteurs suivants au sein du secteur d'activité Retraite :

- l'augmentation des incidences liées au crédit sur les actifs investis;
- une hausse des taux créditeurs payés et une diminution du volume des actifs, qui a donné lieu à une baisse des marges.

## Rapport de gestion

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 72 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 731 M\$ US. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont chiffrés à un montant négatif de 88 M\$ US pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comparativement à un montant négatif de 97 M\$ US il y a un an, principalement en raison de la hausse des charges de restructuration et d'intégration au cours de l'exercice précédent, et des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Information financière supplémentaire

|                                                                                                  | Aux et pour les trimestres clos les |                     |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                  | 30 sept.<br>2025                    | 30 juin<br>2025     | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)<sup>1</sup></b>                     |                                     |                     |                             |                                           |                             |
| Retraite                                                                                         | 17 079 \$                           | (22 159) \$         | (13 746) \$                 | 123 \$                                    | (24 522) \$                 |
| Gestion du patrimoine                                                                            | 3 370                               | 2 946               | 2 363                       | 9 084                                     | 5 263                       |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)<sup>1</sup></b>                     | <b>20 449 \$</b>                    | <b>(19 213) \$</b>  | <b>(11 383) \$</b>          | <b>9 207 \$</b>                           | <b>(19 259) \$</b>          |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>                      | <b>28 221 \$</b>                    | <b>(26 515) \$</b>  | <b>(15 479) \$</b>          | <b>13 104 \$</b>                          | <b>(26 155) \$</b>          |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)<sup>1</sup></b> |                                     |                     |                             |                                           |                             |
| Retraite                                                                                         | 744 \$                              | 705 \$              | 700 \$                      | 2 156 \$                                  | 2 094 \$                    |
| Gestion du patrimoine                                                                            | 201                                 | 183                 | 163                         | 555                                       | 464                         |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)<sup>1</sup></b> | <b>945 \$</b>                       | <b>888 \$</b>       | <b>863 \$</b>               | <b>2 711 \$</b>                           | <b>2 558 \$</b>             |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>  | <b>1 303 \$</b>                     | <b>1 225 \$</b>     | <b>1 174 \$</b>             | <b>3 782 \$</b>                           | <b>3 479 \$</b>             |
| <b>Actif administré (en dollars américains)<sup>2</sup></b>                                      |                                     |                     |                             |                                           |                             |
| Actif géré ou sous services-conseils <sup>2</sup>                                                | 405 245 \$                          | 381 447 \$          | 355 406 \$                  |                                           |                             |
| Actif administré seulement <sup>1</sup>                                                          | 1 572 403                           | 1 470 351           | 1 413 561                   |                                           |                             |
| <b>Total de l'actif des clients (en dollars américains)<sup>2</sup></b>                          | <b>1 977 648 \$</b>                 | <b>1 851 798 \$</b> | <b>1 768 967 \$</b>         |                                           |                             |
| <b>Total de l'actif administré (en dollars américains)<sup>2</sup></b>                           | <b>2 015 439 \$</b>                 | <b>1 889 320 \$</b> | <b>1 810 769 \$</b>         |                                           |                             |
| <b>Total de l'actif administré (en dollars canadiens)<sup>2</sup></b>                            | <b>2 801 461 \$</b>                 | <b>2 569 474 \$</b> | <b>2 444 541 \$</b>         |                                           |                             |
| <b>Moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)<sup>1</sup></b>                        |                                     |                     |                             |                                           |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Retraite                                                        | 1 804 967 \$                        | 1 686 764 \$        | 1 619 103 \$                |                                           |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine                                           | 101 676                             | 93 511              | 81 998                      |                                           |                             |
| <b>Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)<sup>1</sup></b>            | <b>1 906 643 \$</b>                 | <b>1 780 275 \$</b> | <b>1 701 101 \$</b>         |                                           |                             |
| <b>Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>             | <b>2 631 167 \$</b>                 | <b>2 456 779 \$</b> | <b>2 313 497 \$</b>         |                                           |                             |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>2</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au troisième trimestre de 2025, les entrées d'actifs nettes se sont établies à 20,4 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 11,4 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des souscriptions de régimes de grande taille et la diminution des résiliations de régimes;
- l'amélioration des résultats sur les souscriptions liées aux transferts au sein du secteur d'activité Retraite.

Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Le nombre de participants à la fin du troisième trimestre de 2025 a augmenté par rapport à la fin du troisième trimestre de 2024 dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les entrées d'actifs nettes se sont établies à 9,2 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 19,3 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

## Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Le secteur tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

## Faits nouveaux en 2025

- Amélioration de l'expérience numérique dans différents secteurs d'activité, y compris l'expérience mobile, les décisions en matière de souscription et le soutien des promoteurs d'assurance invalidité.
- Lancement d'une gamme de fonds distincts de FNB indiciels. Cette solution offre les avantages liés à la fois à l'investissement passif et aux polices de fonds distincts de la Canada Vie.

## Principales données financières

### Bénéfice fondamental et bénéfice net

|                                                              | Pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                              | 30 sept.<br>2025             | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> |                              |                 |                             |                                           |                             |
| Retraite                                                     | 50 \$                        | 42 \$           | 40 \$                       | 130 \$                                    | 112 \$                      |
| Gestion du patrimoine                                        | 65                           | 53              | 63                          | 172                                       | 178                         |
| Garanties collectives                                        | 175                          | 186             | 147                         | 504                                       | 465                         |
| Assurance et rentes                                          | 63                           | 53              | 67                          | 174                                       | 186                         |
| Bénéfice relatif au surplus                                  | 25                           | 25              | 39                          | 76                                        | 112                         |
| Autres                                                       | (7)                          | 16              | —                           | 6                                         | 3                           |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> | <b>371 \$</b>                | <b>375 \$</b>   | <b>356 \$</b>               | <b>1 062 \$</b>                           | <b>1 056 \$</b>             |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental                      | 112                          | (120)           | 143                         | (23)                                      | 207                         |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>        | <b>483 \$</b>                | <b>255 \$</b>   | <b>499 \$</b>               | <b>1 039 \$</b>                           | <b>1 263 \$</b>             |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

### **Bénéfice fondamental et bénéfice net**

Le bénéfice fondamental a augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée;
- une hausse du bénéfice des secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- la baisse des produits liés au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice net a diminué de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 31 M\$, pour s'établir à un montant positif de 112 M\$, et tiennent compte des facteurs suivants :

- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 33 M\$, comparativement à un montant positif de 106 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
- L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 86 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à un montant positif de 43 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net a diminué de 224 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice fondamental s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 23 M\$, comparativement à un montant positif de 207 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025;
- l'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Pour le troisième trimestre de 2025, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 21 M\$, comparativement à une perte nette de 2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la variation des résultats antérieurs sur le bénéfice relatif au surplus pour le trimestre considéré.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 1 M\$, comparativement à un bénéfice net de 75 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Information financière supplémentaire

|                                                                                 | Aux et pour les trimestres<br>clos les |                   |                             | Pour les périodes de<br>neuf mois closes les |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                 | 30 sept.<br>2025                       | 30 juin<br>2025   | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| <b>Souscriptions<sup>1</sup></b>                                                |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Garanties collectives (produits assurés) <sup>1</sup>                           | 67 \$                                  | 97 \$             | 67 \$                       | 289 \$                                       | 249 \$                      |
| Garanties collectives (SAS et autres) <sup>1</sup>                              | 33                                     | 67                | 216                         | 333                                          | 317                         |
| Assurance et rentes                                                             | 118                                    | 123               | 169                         | 348                                          | 470                         |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes<sup>1</sup></b>                            |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Retraite                                                                        | (74) \$                                | (567) \$          | 20 \$                       | (1 120) \$                                   | 337 \$                      |
| Gestion du patrimoine                                                           | (480)                                  | (375)             | (193)                       | (890)                                        | (975)                       |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes<sup>1</sup></b>                            | <b>(554) \$</b>                        | <b>(942) \$</b>   | <b>(173) \$</b>             | <b>(2 010) \$</b>                            | <b>(638) \$</b>             |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net<sup>1</sup></b>        |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Retraite                                                                        | 125 \$                                 | 117 \$            | 116 \$                      | 358 \$                                       | 330 \$                      |
| Gestion du patrimoine                                                           | 233                                    | 222               | 232                         | 688                                          | 678                         |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net<sup>1</sup></b>        | <b>358 \$</b>                          | <b>339 \$</b>     | <b>348 \$</b>               | <b>1 046 \$</b>                              | <b>1 008 \$</b>             |
| <b>Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres)</b>    | <b>102 \$</b>                          | <b>106 \$</b>     | <b>109 \$</b>               | <b>314 \$</b>                                | <b>329 \$</b>               |
| <b>Actif administré<sup>2</sup></b>                                             |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Actif géré ou sous services-conseils <sup>2</sup>                               | 210 822 \$                             | 200 025 \$        | 190 365 \$                  |                                              |                             |
| Actif administré seulement <sup>1</sup>                                         | 2 838                                  | 2 786             | 2 881                       |                                              |                             |
| <b>Total de l'actif des clients<sup>2</sup></b>                                 | <b>213 660 \$</b>                      | <b>202 811 \$</b> | <b>193 246 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Total de l'actif administré<sup>2, 3</sup></b>                               | <b>327 277 \$</b>                      | <b>313 279 \$</b> | <b>298 942 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Moyenne de l'actif des clients<sup>1</sup></b>                               |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Retraite                                       | 81 823 \$                              | 77 521 \$         | 75 091 \$                   |                                              |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine                          | 124 216                                | 119 423           | 113 583                     |                                              |                             |
| <b>Total de la moyenne de l'actif des clients<sup>1</sup></b>                   | <b>206 039 \$</b>                      | <b>196 944 \$</b> | <b>188 674 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                          |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Assurance et rentes – sans participation                                        | 524 \$                                 | 690 \$            | 706 \$                      |                                              |                             |
| Gestion du patrimoine – fonds distincts                                         | 1 750                                  | 1 755             | 2 003                       |                                              |                             |
| Assurance et rentes – avec participation                                        | 3 222                                  | 3 214             | 2 969                       |                                              |                             |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                          | <b>5 496 \$</b>                        | <b>5 659 \$</b>   | <b>5 678 \$</b>             |                                              |                             |
| <b>Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)<sup>1</sup></b> | <b>7 497 \$</b>                        | <b>7 394 \$</b>   | <b>7 296 \$</b>             |                                              |                             |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>2</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2025, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,5 G\$ détenus par des clients de détail (7,3 G\$ au 31 décembre 2024). Une tranche de 3,5 G\$ de ces actifs (3,4 G\$ au 31 décembre 2024) était comptabilisée sur une base consolidée à titre de placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

## Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour le troisième trimestre de 2025 comprenaient les éléments suivants :

- Les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 183 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une souscription additionnelle ponctuelle au Régime de soins de santé de la fonction publique au cours de l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite.
- Les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 51 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits avec participation, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle.

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 comprenaient les éléments suivants :

- Les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 40 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse continue des souscriptions de régimes de petite taille et de grande taille.
- Les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont augmenté de 16 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des souscriptions d'assurance créances.
- Les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 122 M\$ en raison de la baisse des souscriptions de produits avec participation.

### Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au troisième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont élevées à 554 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 173 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des résiliations de produits de retraite et des sorties liées aux fonds communs de placement de tiers en gestion du patrimoine;
- facteur contrebalancé en partie par une amélioration des entrées et des sorties ainsi que des souscriptions à l'égard des fonds distincts.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 2 010 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 638 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels.

### Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni et en Allemagne, où il exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie, ainsi qu'en Irlande, par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur les marchés intermédiaires et de gestion du patrimoine en Irlande. Les résultats du secteur comprennent aussi une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

### Faits nouveaux en 2025

- Les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 0,6 G£ (1,1 G\$) au troisième trimestre de 2025, alors qu'elles ont été de 2,2 G£ (4,1 G\$) pour le cumul depuis le début de l'exercice, ce qui constitue le plus haut niveau de ventes pour cette période.
- Au troisième trimestre de 2025, Irish Life Cornmarket, le plus important courtier de services financiers du secteur public irlandais, a acquis les activités d'assurance individuelle de Marsh Ireland, ajoutant par le fait même plus de 28 000 polices à son portefeuille. Cette transaction stratégique renforce la position de Cornmarket sur le marché de l'assurance IARD et soutient la croissance à long terme dans le secteur public et dans les segments plus larges de la consommation.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, les activités de gestion d'actifs de l'exploitation européenne de la compagnie ont officiellement fait la transition vers une seule et même entité juridique qui regroupe, sous une même organisation, les activités de tiers d'Irish Life Investment Managers, Setanta et Canada Life Asset Management. La nouvelle marque mondiale Keyridge Asset Management a été annoncée. L'actif géré de Keyridge se chiffre à plus de 245 G\$ (150 G€) et l'entreprise emploie plus de 300 professionnels de l'investissement. Cette intégration renforce la marque, élargit les gammes de produits et crée un pôle d'investissement européen pour soutenir la croissance de la distribution par des tiers. La croissance future sera stimulée par l'efficacité opérationnelle, le perfectionnement des talents et les partenariats stratégiques conclus au Royaume-Uni et dans les marchés nord-américains.
- En septembre 2025, la Canada Vie a lancé en Allemagne une nouvelle version de son produit de retraite professionnelle qui permet aux clients de varier les niveaux de risque qu'ils sont prêts à accepter, ce qui leur donne l'occasion d'obtenir de meilleurs rendements tout en soutenant les ambitions de l'entreprise en matière d'efficacité du capital.

## Principales données financières

### Bénéfice fondamental et bénéfice net

|                                                              | Pour les trimestres clos les |                 |                             | Pour les périodes de neuf mois closes les |                             |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                              | 30 sept.<br>2025             | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                          | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> |                              |                 |                             |                                           |                             |
| Retraite                                                     | 10 \$                        | 8 \$            | 9 \$                        | 25 \$                                     | 26 \$                       |
| Gestion du patrimoine                                        | 56                           | 68              | 50                          | 178                                       | 134                         |
| Garanties collectives                                        | 82                           | 64              | 36                          | 207                                       | 129                         |
| Assurance et rentes                                          | 95                           | 104             | 94                          | 288                                       | 286                         |
| Bénéfice relatif au surplus                                  | 23                           | 18              | 35                          | 69                                        | 111                         |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> | <b>266 \$</b>                | <b>262 \$</b>   | <b>224 \$</b>               | <b>767 \$</b>                             | <b>686 \$</b>               |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental                      | (78)                         | (136)           | (80)                        | (286)                                     | (95)                        |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires</b>        | <b>188 \$</b>                | <b>126 \$</b>   | <b>144 \$</b>               | <b>481 \$</b>                             | <b>591 \$</b>               |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

### Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental s’est établi à 266 M\$, soit une augmentation de 42 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent. L’augmentation du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d’activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre des garanties collectives au Royaume-Uni et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité en Irlande, contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la morbidité à l’égard des produits collectifs en Irlande;
- une hausse du bénéfice du secteur d’activité Gestion du patrimoine attribuable à l’augmentation des honoraires découlant de la croissance de l’actif géré ou sous services-conseils;
- l’incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d’activité;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice net a augmenté de 44 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 2 M\$, pour s’établir à un montant négatif de 78 M\$.

- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 8 M\$, comparativement à un montant négatif de 51 M\$ pour la période correspondante de l’exercice précédent. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.
- L’expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 67 M\$ au troisième trimestre de 2025, comparativement à un montant négatif de 23 M\$ à l’exercice précédent, principalement en raison de la baisse des valeurs sur le marché immobilier et de l’incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni.
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences ont représenté un montant négatif de 15 M\$, comparativement à néant pour la période correspondante de l’exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net a diminué de 110 M\$ par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 481 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 81 M\$ par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 767 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d’activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- une hausse du bénéfice du secteur d’activité Gestion du patrimoine attribuable à l’augmentation des honoraires découlant de la croissance de l’actif géré ou sous services-conseils;
- l’incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d’activité;

- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 286 M\$, comparativement à un montant négatif de 95 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

#### Information financière supplémentaire

|                                                                                 | Aux et pour les trimestres<br>clos les |                   |                             | Pour les périodes de<br>neuf mois closes les |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                 | 30 sept.<br>2025                       | 30 juin<br>2025   | 30 sept.<br>2024 (retraité) | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024 (retraité) |
| <b>Souscriptions<sup>1</sup></b>                                                |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Garanties collectives (produits assurés) <sup>1</sup>                           | 66 \$                                  | 88 \$             | 73 \$                       | 257 \$                                       | 197 \$                      |
| Assurance et rentes                                                             | 728                                    | 716               | 1 539                       | 2 384                                        | 3 815                       |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes<sup>1</sup></b>                            |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Retraite                                                                        | 650 \$                                 | 309 \$            | 282 \$                      | 1 281 \$                                     | 838 \$                      |
| Gestion du patrimoine                                                           | (1 857)                                | (2 321)           | 3 759                       | (2 130)                                      | 7 803                       |
| Assurance et rentes                                                             | 21                                     | 21                | 20                          | 60                                           | 41                          |
| <b>Entrées (sorties) d'actifs nettes<sup>1</sup></b>                            | <b>(1 186) \$</b>                      | <b>(1 991) \$</b> | <b>4 061 \$</b>             | <b>(789) \$</b>                              | <b>8 682 \$</b>             |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net<sup>1</sup></b>        |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Retraite                                                                        | 32 \$                                  | 29 \$             | 27 \$                       | 89 \$                                        | 82 \$                       |
| Gestion du patrimoine                                                           | 154                                    | 154               | 140                         | 457                                          | 399                         |
| <b>Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net<sup>1</sup></b>        | <b>186 \$</b>                          | <b>183 \$</b>     | <b>167 \$</b>               | <b>546 \$</b>                                | <b>481 \$</b>               |
| <b>Actif administré<sup>2</sup></b>                                             |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Actif géré ou sous services-conseils <sup>2</sup>                               | 285 669 \$                             | 269 153 \$        | 249 649 \$                  |                                              |                             |
| Actif administré seulement <sup>1</sup>                                         | 5 224                                  | 4 826             | 4 438                       |                                              |                             |
| <b>Total de l'actif des clients<sup>2</sup></b>                                 | <b>290 893 \$</b>                      | <b>273 979 \$</b> | <b>254 087 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Total de l'actif administré<sup>2, 3</sup></b>                               | <b>349 126 \$</b>                      | <b>332 475 \$</b> | <b>311 392 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Moyenne de l'actif des clients<sup>1</sup></b>                               |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Retraite                                       | 36 338 \$                              | 34 521 \$         | 31 835 \$                   |                                              |                             |
| Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine                          | 247 259                                | 239 990           | 214 077                     |                                              |                             |
| <b>Total de la moyenne de l'actif des clients<sup>1</sup></b>                   | <b>283 597 \$</b>                      | <b>274 511 \$</b> | <b>245 912 \$</b>           |                                              |                             |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                          |                                        |                   |                             |                                              |                             |
| Assurance et rentes – sans participation                                        | 3 851 \$                               | 3 885 \$          | 3 713 \$                    |                                              |                             |
| Gestion du patrimoine – fonds distincts                                         | 1 549                                  | 1 549             | 1 564                       |                                              |                             |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                          | <b>5 400 \$</b>                        | <b>5 434 \$</b>   | <b>5 277 \$</b>             |                                              |                             |
| <b>Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)<sup>1</sup></b> | <b>3 000 \$</b>                        | <b>2 915 \$</b>   | <b>2 613 \$</b>             |                                              |                             |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>2</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2025, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 22,9 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (20,6 G\$ au 30 juin 2025 et 17,8 G\$ au 30 septembre 2024).

## Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour le troisième trimestre de 2025 comprenaient les éléments suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives ont diminué de 7M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits d'assurance collective en Irlande;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 811 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 comprenaient les éléments suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 60 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des fortes souscriptions de produits d'assurance d'entreprise et de protection du revenu facultative en Irlande;
- les souscriptions de produits d'assurance et de rentes ont diminué de 1 431 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits collectifs et individuels de rentes au Royaume-Uni, facteur contrebalancé en partie par la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

## Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au troisième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont élevées à 1,2 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 4,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- le transfert, à hauteur de 80 %, du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine, pour un montant de 2,4 G\$ en juillet 2025;
- facteur contrebalancé partiellement par les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite liées aux produits de retraite, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,8 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 8,7 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- un retrait par un client institutionnel du secteur d'activité Gestion du patrimoine en Irlande;
- le transfert, à hauteur de 80 %, du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les facteurs suivants :

- les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite;
- l'incidence des fluctuations des devises.

## Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont inclus dans le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques.

### Faits nouveaux en 2025

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2025, il continue d'accorder la priorité aux produits de base offrant des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs et un avantage concurrentiel au sein des secteurs américain et européen, tout en accroissant sa présence internationale sur les principaux marchés. Au cours du troisième trimestre de 2025, la compagnie a saisi des occasions sur le marché et a effectué de nombreuses transactions stratégiques, principalement dans le secteur d'activité des solutions de gestion du capital.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Il n'y a eu aucune catastrophe importante au troisième trimestre de 2025. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers.

### Principales données financières

#### Bénéfice fondamental et bénéfice net

|                                                              | Pour les trimestres clos les |               |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                              | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025  | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> |                              |               |                          |                                           |                          |
| Réassurance                                                  | 246 \$                       | 213 \$        | 204 \$                   | 656 \$                                    | 584 \$                   |
| Bénéfice relatif au surplus                                  | 19                           | 16            | 16                       | 51                                        | 40                       |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b> | <b>265 \$</b>                | <b>229 \$</b> | <b>220 \$</b>            | <b>707 \$</b>                             | <b>624 \$</b>            |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental                      | 15                           | (35)          | (201)                    | (49)                                      | (171)                    |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>        | <b>280 \$</b>                | <b>194 \$</b> | <b>19 \$</b>             | <b>658 \$</b>                             | <b>453 \$</b>            |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

#### Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental a augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des éléments suivants :

- une croissance du volume de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital;
- l'amélioration des résultats au chapitre des sinistres au sein des Solutions de gestion des risques.

Pour le troisième trimestre de 2025, le bénéfice net a augmenté de 261 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 15 M\$ par rapport à un montant négatif de 201 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du facteur suivant :

- les modifications de l'incidence nette de la révision des hypothèses au chapitre de l'assurance vie et des rentes. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 83 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 ont représenté un montant négatif de 49 M\$ par rapport à un montant négatif de 171 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des éléments suivants :

- la modification de l'incidence nette de la révision des hypothèses au chapitre de l'assurance vie et des rentes;
- l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

#### Information financière supplémentaire

|                                                                                        | Aux et pour les trimestres clos les |                  |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                        | 30 sept. 2025                       | 30 juin 2025     | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Résultats annualisés au titre des activités d'assurance par produit<sup>1</sup></b> |                                     |                  |                          |                                           |                          |
| Solutions de gestion du capital                                                        | 146 \$                              | 127 \$           | 107 \$                   | 392 \$                                    | 319 \$                   |
| Solutions de gestion des risques (excluant l'assurance IARD)                           | 94                                  | 92               | 90                       | 278                                       | 254                      |
| Assurance IARD et autres                                                               | 21                                  | 21               | 19                       | 60                                        | 61                       |
| <b>Total des résultats annualisés au titre des activités d'assurance</b>               | <b>261 \$</b>                       | <b>240 \$</b>    | <b>216 \$</b>            | <b>730 \$</b>                             | <b>634 \$</b>            |
| <b>Total des actifs au bilan</b>                                                       | <b>11 663 \$</b>                    | <b>11 847 \$</b> | <b>9 302 \$</b>          |                                           |                          |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                                 |                                     |                  |                          |                                           |                          |
| Réassurance – sans participation                                                       | 2 510 \$                            | 2 513 \$         | 2 284 \$                 |                                           |                          |
| Réassurance – avec participation                                                       | 1                                   | 1                | 1                        |                                           |                          |
| <b>Marge sur services contractuels</b>                                                 | <b>2 511 \$</b>                     | <b>2 514 \$</b>  | <b>2 285 \$</b>          |                                           |                          |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Exploitation générale

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie. Ces éléments comprennent :

- certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie;
- les résultats de PanAgora Asset Management (PanAgora);
- les dividendes provenant des participations dans Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton);
- les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV).

## Principales données financières – Exploitation générale

|                                                                     | Pour les trimestres clos les |                |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                     | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025   | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>        | <b>(113) \$</b>              | <b>(58) \$</b> | <b>(129) \$</b>          | <b>(274) \$</b>                           | <b>(316) \$</b>          |
| Éléments exclus du bénéfice fondamental                             | (56)                         | 72             | (47)                     | (11)                                      | 8                        |
| <b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b> | <b>(169) \$</b>              | <b>14 \$</b>   | <b>(176) \$</b>          | <b>(285) \$</b>                           | <b>(308) \$</b>          |

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au troisième trimestre de 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 169 M\$, comparativement à une perte nette de 176 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 113 M\$, soit une baisse de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- la baisse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale;
- l'apport favorable modeste du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine.

Pour le troisième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 56 M\$, comparativement à un montant négatif de 47 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la révision des hypothèses au sein du portefeuille d'assurance de l'exploitation américaine;
- l'expérience moins défavorable sur le marché par rapport aux attentes.

Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 285 M\$, comparativement à une perte nette de 308 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 274 M\$, soit une baisse de 42 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt relativement à des questions fiscales;
- contrebalancées en partie par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 11 M\$, comparativement à un montant positif de 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'expérience plus défavorable sur le marché par rapport aux attentes;
- les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels;
- contrebalancés en partie par les reprises de provision du trimestre précédent liées à l'acquisition, en 2003, de la Corporation Financière Canada Vie.

## Situation financière consolidée

### Actif

#### Total de l'actif

|                                                                        | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                | 10 736 \$            | 10 709 \$           |
| Obligations                                                            | 171 482              | 167 114             |
| Prêts hypothécaires                                                    | 38 107               | 38 879              |
| Actions                                                                | 20 894               | 18 826              |
| Immeubles de placement                                                 | 8 149                | 8 257               |
| Actif investi                                                          | 249 368 \$           | 243 785 \$          |
| Actifs au titre des contrats d'assurance                               | 1 505                | 1 193               |
| Actifs au titre des contrats de réassurance détenus                    | 17 311               | 17 842              |
| Goodwill et immobilisations incorporelles                              | 16 264               | 16 386              |
| Autres actifs                                                          | 27 249               | 26 571              |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 546 979              | 496 386             |
| <b>Total de l'actif</b>                                                | <b>858 676 \$</b>    | <b>802 163 \$</b>   |

Au 30 septembre 2025, le total de l'actif avait augmenté de 56,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2024.

Au 30 septembre 2025, l'actif investi a augmenté de 5,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la juste valeur des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations au sein des exploitations canadienne et américaine.

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au 30 septembre 2025 ont augmenté de 50,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette de l'augmentation de la valeur de marché de 38,7 G\$, à l'incidence favorable des fluctuations des devises de 5,5 G\$, aux produits nets tirés des placements de 4,0 G\$ ainsi qu'aux dépôts nets de 1,5 G\$.

### Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

### Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 septembre 2025, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 171,5 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 167,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations au sein des exploitations canadienne et américaine. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 69 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 septembre 2025. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

## Qualité des obligations du portefeuille

|                  | Au 30 septembre 2025 |              | Au 31 décembre 2024 |              |
|------------------|----------------------|--------------|---------------------|--------------|
| AAA              | 25 362 \$            | 15 %         | 24 462 \$           | 15 %         |
| AA               | 31 003               | 18           | 32 310              | 19           |
| A                | 62 495               | 36           | 60 041              | 36           |
| BBB              | 49 776               | 29           | 47 936              | 29           |
| BB ou inférieure | 2 846                | 2            | 2 365               | 1            |
| <b>Total</b>     | <b>171 482 \$</b>    | <b>100 %</b> | <b>167 114 \$</b>   | <b>100 %</b> |

## Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont comptabilisés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Des prêts hypothécaires rechargeables sont également détenus dans un portefeuille de prêts hypothécaires au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

|                                      | Au 30 septembre 2025 |                  |                  |              | Au 31 décembre 2024 |              |
|--------------------------------------|----------------------|------------------|------------------|--------------|---------------------|--------------|
| Prêts hypothécaires par type de bien | Assurés <sup>1</sup> | Non assurés      | Total            |              | Total               |              |
| Résidences unifamiliales             | 189 \$               | 727 \$           | 916 \$           | 3 %          | 1 225 \$            | 3 %          |
| Résidences multifamiliales           | 2 646                | 6 629            | 9 275            | 24           | 9 568               | 25           |
| Prêts hypothécaires rechargeables    | —                    | 5 481            | 5 481            | 14           | 4 818               | 12           |
| Biens commerciaux                    | —                    | 22 435           | 22 435           | 59           | 23 268              | 60           |
| <b>Total</b>                         | <b>2 835 \$</b>      | <b>35 272 \$</b> | <b>38 107 \$</b> | <b>100 %</b> | <b>38 879 \$</b>    | <b>100 %</b> |

<sup>1</sup> Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,1 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 30 septembre 2025, comparativement à 38,9 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Au 30 septembre 2025, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,8 G\$, ou 7 %, au 31 décembre 2024.

## Instruments financiers dérivés

Au cours du troisième trimestre de 2025, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 septembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,3 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2024), et un montant de 2,2 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (2,1 G\$ au 31 décembre 2024). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en 2025, principalement en raison de l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de dollars américains. Les garanties données à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en 2025, principalement en raison du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au yen japonais sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de yens japonais.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 6,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 69,6 G\$, principalement en raison d'une augmentation du volume des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 2,0 G\$ au 30 septembre 2025, comparativement à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution découle principalement du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains. Toutes les contreparties aux dérivés étaient assorties de notations de grande qualité au 30 septembre 2025.

## Passif

### Total du passif

|                                                                                       | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Passifs au titre des contrats d'assurance                                             | 160 458 \$           | 155 683 \$          |
| Passifs au titre des contrats de réassurance détenus                                  | 965                  | 795                 |
| Passifs au titre des contrats d'investissement                                        | 90 191               | 90 157              |
| Autres passifs du fonds général                                                       | 26 868               | 26 488              |
| Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts      | 70 505               | 66 343              |
| Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 476 474              | 430 043             |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>825 461 \$</b>    | <b>769 509 \$</b>   |

Le total du passif a augmenté de 56,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, passant ainsi à 825,5 G\$ au 30 septembre 2025.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 4,8 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence des fluctuations des marchés;
- l'incidence des fluctuations des devises;
- contrebalancées en partie par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont augmenté de 34 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence des fluctuations des marchés;
- contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 380 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation des autres passifs et des instruments financiers dérivés;
- contrebalancée en partie par une diminution des débentures et autres instruments d'emprunt.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 50,6 G\$ principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence nette de l'augmentation de la valeur de marché de 38,7 G\$;
- l'incidence des fluctuations des devises de 5,5 G\$;
- les produits nets tirés des placements de 4,0 G\$;
- les dépôts nets de 1,5 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

## Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total de la valeur actualisée correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

### Continuité de la MSC<sup>1</sup>

|                                                                                | Sans participation (excluant les fonds distincts) |                         |                         |                                                | Total    | Fonds distincts | Avec participation | Total     |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|----------|-----------------|--------------------|-----------|
|                                                                                | Exploitation américaine                           | Exploitation canadienne | Exploitation européenne | Solutions de gestion du capital et des risques |          |                 |                    |           |
| <b>MSC au début de la période (31 décembre 2024)</b>                           | 55 \$                                             | 690 \$                  | 3 664 \$                | 2 436 \$                                       | 6 845 \$ | 3 268 \$        | 3 255 \$           | 13 368 \$ |
| Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance                        | —                                                 | 33                      | 146                     | 78                                             | 257      | 98              | 83                 | 438       |
| Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés             | 2                                                 | 14                      | 68                      | 49                                             | 133      | 93              | 142                | 368       |
| MSC comptabilisée à l'égard des services fournis                               | (6)                                               | (51)                    | (242)                   | (199)                                          | (498)    | (303)           | (115)              | (916)     |
| Profits/pertes liés à l'expérience                                             | 7                                                 | (1)                     | 19                      | 21                                             | 46       | (14)            | (50)               | (18)      |
| <b>Fluctuations internes de la MSC</b>                                         | 3 \$                                              | (5) \$                  | (9) \$                  | (51) \$                                        | (62) \$  | (126) \$        | 60 \$              | (128) \$  |
| Incidence des marchés                                                          | —                                                 | —                       | —                       | —                                              | —        | 99              | 143                | 242       |
| Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction | 8                                                 | (161)                   | (12)                    | 21                                             | (144)    | (125)           | (41)               | (310)     |
| Incidence du change                                                            | (3)                                               | —                       | 208                     | 104                                            | 309      | 138             | (8)                | 439       |
| <b>Total des fluctuations de la MSC</b>                                        | 8 \$                                              | (166) \$                | 187 \$                  | 74 \$                                          | 103 \$   | (14) \$         | 154 \$             | 243 \$    |
| <b>MSC à la fin de la période (30 septembre 2025)</b>                          | 63 \$                                             | 524 \$                  | 3 851 \$                | 2 510 \$                                       | 6 948 \$ | 3 254 \$        | 3 409 \$           | 13 611 \$ |

<sup>1</sup> La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 septembre 2025, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,9 G\$, soit une hausse de 103 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 309 M\$;
- contrebalancée en partie par la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction d'un montant négatif de 144 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 62 M\$.

Au 30 septembre 2025, le total de la MSC s'établissait à 13,6 G\$, ce qui représente une augmentation de 243 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 439 M\$ et l'incidence des marchés de 242 M\$;
- contrebalancées en partie par la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction d'un montant négatif de 310 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 128 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document.

### Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

### Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 30 septembre 2025, les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 732 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 8 737 M\$, principalement en raison du remboursement des billets de premier rang de 500 M\$ US (689 M\$) à leur arrivée à échéance au troisième trimestre de 2025.

### Capital social et surplus

Au 30 septembre 2025, le capital social en circulation se chiffrait à 10,5 G\$, dont 6,0 G\$ d'actions ordinaires, 2,9 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2,67 G\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

La compagnie a conclu le placement en actions privilégiées pour un produit brut de 200 M\$ au troisième trimestre de 2025.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 6 janvier 2025, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 6 janvier 2025, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Avec prise d'effet le 3 septembre 2025, la compagnie a modifié son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle afin d'augmenter de 20 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires restantes pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin que la CFP conserve sa participation proportionnelle dans la compagnie.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 13,3 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 52,32 \$ par action. La compagnie a l'intention de racheter des actions pour un total de 1,5 G\$ en 2025, ce qui exclut les rachats effectués pour compenser la dilution liée aux options en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats d'actions dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer des rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

## Liquidités et gestion du capital

### Liquidités

#### Total des actifs liquides

|                                                                           | Au 30 septembre 2025 |                                           |                      | Au 31 décembre 2024 |                                           |                      |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------------|
|                                                                           | Actifs au bilan      | Actifs non liquides ou donnés en garantie | Actifs liquides nets | Actifs au bilan     | Actifs non liquides ou donnés en garantie | Actifs liquides nets |
| <b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b> |                      |                                           |                      |                     |                                           |                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>                      | 10 736 \$            | 301 \$                                    | 10 435 \$            | 10 709 \$           | 339 \$                                    | 10 370 \$            |
| Obligations à court terme <sup>2</sup>                                    | 6 326                | 286                                       | 6 040                | 5 429               | 348                                       | 5 081                |
| <b>Total partiel</b>                                                      | <b>17 062 \$</b>     | <b>587 \$</b>                             | <b>16 475 \$</b>     | <b>16 138 \$</b>    | <b>687 \$</b>                             | <b>15 451 \$</b>     |
| <b>Autres actifs et titres négociables</b>                                |                      |                                           |                      |                     |                                           |                      |
| Obligations d'État <sup>2</sup>                                           | 40 674 \$            | 10 237 \$                                 | 30 437 \$            | 40 928 \$           | 11 293 \$                                 | 29 635 \$            |
| Obligations de sociétés <sup>2</sup>                                      | 124 482              | 62 579                                    | 61 903               | 120 757             | 59 688                                    | 61 069               |
| Actions <sup>1</sup>                                                      | 20 894               | 6 839                                     | 14 055               | 18 826              | 6 126                                     | 12 700               |
| Prêts hypothécaires <sup>1</sup>                                          | 38 107               | 35 272                                    | 2 835                | 38 879              | 36 089                                    | 2 790                |
| <b>Total partiel</b>                                                      | <b>224 157 \$</b>    | <b>114 927 \$</b>                         | <b>109 230 \$</b>    | <b>219 390 \$</b>   | <b>113 196 \$</b>                         | <b>106 194 \$</b>    |
| <b>Total</b>                                                              | <b>241 219 \$</b>    | <b>115 514 \$</b>                         | <b>125 705 \$</b>    | <b>235 528 \$</b>   | <b>113 883 \$</b>                         | <b>121 645 \$</b>    |

<sup>1</sup> Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires de la compagnie au 30 septembre 2025 et les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2025, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 171,5 G\$ (167,1 G\$ au 31 décembre 2024). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 septembre 2025.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 septembre 2025, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 16,5 G\$ (15,5 G\$ au 31 décembre 2024) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 109,2 G\$ (106,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 30 septembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 2,5 G\$ (2,2 G\$ au 31 décembre 2024) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes et d'autres facilités de crédit renouvelable au sein de l'exploitation américaine qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 6b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 septembre 2025.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Au cours du troisième trimestre de 2025, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 1,9 G\$ (0,8 G\$ au cours du troisième trimestre de 2024).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du rapport de gestion annuel de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024 pour obtenir de plus amples renseignements.

## Flux de trésorerie

### Flux de trésorerie

|                                                                                                    | Pour les trimestres<br>clos les<br>30 septembre |                 | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les<br>30 septembre |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|
|                                                                                                    | 2025                                            | 2024            | 2025                                                         | 2024            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>                                           |                                                 |                 |                                                              |                 |
| Exploitation                                                                                       | 1 705 \$                                        | 963 \$          | 3 023 \$                                                     | 2 751 \$        |
| Financement                                                                                        | (1 337)                                         | (593)           | (2 937)                                                      | (1 770)         |
| Investissement                                                                                     | (1)                                             | (84)            | (15)                                                         | (403)           |
|                                                                                                    | 367                                             | 286             | 71                                                           | 578             |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie   | 137                                             | 19              | (44)                                                         | 192             |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période | 504                                             | 305             | 27                                                           | 770             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                                     | 10 232                                          | 8 582           | 10 709                                                       | 8 117           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>                              | <b>10 736 \$</b>                                | <b>8 887 \$</b> | <b>10 736 \$</b>                                             | <b>8 887 \$</b> |

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au troisième trimestre de 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 504 M\$ par rapport au 30 juin 2025.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 705 M\$, une hausse de 742 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'amélioration des variations liées aux ajustements de la juste valeur, à la hausse des ventes nettes de placements de portefeuille et à l'augmentation du bénéfice net après impôt, facteurs contrebalancés en partie par les variations nettes moins favorables des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 337 M\$ et ont été principalement affectés aux rachats d'actions ordinaires, au remboursement d'un billet de premier rang venu à échéance au cours du trimestre ainsi qu'au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires, facteurs contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 27 M\$ par rapport au 31 décembre 2024.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 3 023 M\$, une hausse de 272 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'amélioration des variations nettes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance, facteur contrebalancé en partie par la hausse des achats nets de placements de portefeuille.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 937 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

### Engagements et obligations contractuelles

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

### Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV au 30 septembre 2025 est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2025 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 septembre 2025 était de 131 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 2,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 septembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

## Ratio du TSAV

|                                                                        | 30 sept.<br>2025 | 31 déc.<br>2024  |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Capital de première catégorie                                          | 21 250 \$        | 20 142 \$        |
| Capital de deuxième catégorie                                          | 7 695            | 5 253            |
| Total du capital disponible                                            | 28 945           | 25 395           |
| Provision d'excédent et dépôts admissibles                             | 5 220            | 5 130            |
| <b>Total des ressources en capital</b>                                 | <b>34 165 \$</b> | <b>30 525 \$</b> |
| <b>Capital requis</b>                                                  | <b>26 101 \$</b> | <b>23 516 \$</b> |
| <b>Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>1</sup></b> | <b>131 %</b>     | <b>130 %</b>     |

<sup>1</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de un point, passant ainsi de 130 % au 31 décembre 2024 à 131 % au 30 septembre 2025 en raison des facteurs suivants :

- l'incidence de la transition sur la présentation de l'information selon les lignes directrices du TSAV pour 2025, dans sa version modifiée pour tenir compte des fonds distincts assortis de garanties;
- contrebalancée en partie par l'incidence du bénéfice diminué des dividendes.

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Au 30 septembre 2025, le ratio devrait continuer de se situer au-dessus de 450 %.

## Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La Canada Vie présente ses informations en fonction des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts que le BSIF a introduites dans sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le 3 juillet 2025, le BSIF a annoncé des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance qui servent à financer des infrastructures admissibles et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure admissibles de compagnies d'assurance vie sous réglementation fédérale. La Canada Vie présente maintenant ses informations en tenant compte des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance non notés qui servent à financer des infrastructures et qui sont émis par des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada, et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure considérées comme des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada selon les critères établis.

## Rendement des capitaux propres

|                                                                                                                       | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 31 déc.<br>2024 (retraité) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
| <b>Rendement des capitaux propres fondamental<sup>1</sup> par secteur</b>                                             |                  |                 |                            |
| Exploitation américaine                                                                                               | 19,2 %           | 18,6 %          | 18,1 %                     |
| Exploitation canadienne                                                                                               | 16,9 %           | 16,7 %          | 17,1 %                     |
| Exploitation européenne                                                                                               | 18,6 %           | 17,4 %          | 16,1 %                     |
| Solutions de gestion du capital et des risques                                                                        | 44,8 %           | 42,1 %          | 42,2 %                     |
| <b>Rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco, excluant l'exploitation générale<sup>1</sup></b>             | 20,5 %           | 19,7 %          | 19,3 %                     |
| <b>Rendement des capitaux propres fondamental consolidé<sup>1</sup></b>                                               | 17,7 %           | 17,4 %          | 17,5 %                     |
| <b>Rendement des capitaux propres – activités poursuivies<sup>2</sup> par secteur</b>                                 |                  |                 |                            |
| Exploitation américaine                                                                                               | 17,1 %           | 17,0 %          | 15,8 %                     |
| Exploitation canadienne                                                                                               | 16,8 %           | 17,0 %          | 19,7 %                     |
| Exploitation européenne                                                                                               | 14,8 %           | 13,7 %          | 15,9 %                     |
| Solutions de gestion du capital et des risques                                                                        | 41,1 %           | 28,3 %          | 32,3 %                     |
| <b>Rendement des capitaux propres de Lifeco, excluant l'exploitation générale – activités poursuivies<sup>2</sup></b> | 18,6 %           | 17,2 %          | 18,6 %                     |
| <b>Rendement des capitaux propres consolidé – activités poursuivies<sup>2</sup></b>                                   | 15,8 %           | 14,9 %          | 16,7 %                     |

<sup>1</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

Le rendement des capitaux propres fondamental consolidé de Lifeco au 30 septembre 2025 a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport au 30 juin 2025. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice fondamental, contrebalancée par l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 30 septembre 2025.

Le rendement des capitaux propres consolidé de Lifeco au 30 septembre 2025 a augmenté de 0,9 point de pourcentage par rapport au 30 juin 2025. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice, contrebalancée par l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 30 septembre 2025.

## Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco et à ses sociétés en exploitation. Les notations<sup>1</sup> ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco et ses principales filiales en exploitation reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par des positions enviables sur le marché de l'assurance au Canada et la situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

Au cours du troisième trimestre de 2025, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. Au 30 septembre 2025, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives des entités notées de Lifeco sont stables.

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse [www.greatwestlifeco.com/fr](http://www.greatwestlifeco.com/fr).

<sup>1</sup> Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

## Gestion des risques

---

### Aperçu de la gestion des risques

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

### Mesures d'exposition et de sensibilité

#### Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

#### Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs. Les sensibilités du bénéfice net attribuable aux actionnaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la MSC aux modifications des hypothèses financières présentées ci-après ont été arrondies à 25 M\$ près.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

## Mesures d'exposition et de sensibilité financières

|                                                                               | Bénéfice net<br>attribuable aux<br>actionnaires |                 | Capitaux propres<br>attribuables aux<br>actionnaires |                 | MSC <sup>1</sup> |                 | TSAV <sup>2</sup> |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|                                                                               | 30 sept.<br>2025                                | 31 déc.<br>2024 | 30 sept.<br>2025                                     | 31 déc.<br>2024 | 30 sept.<br>2025 | 31 déc.<br>2024 | 30 sept.<br>2025  | 31 déc.<br>2024 |
| Rendement des placements :                                                    |                                                 |                 |                                                      |                 |                  |                 |                   |                 |
| Variation des taux d'intérêt sans risque                                      |                                                 |                 |                                                      |                 |                  |                 |                   |                 |
| Augmentation de 50 points de base                                             | 75 \$                                           | 125 \$          | 50 \$                                                | 75 \$           | 25 \$            | 50 \$           | 0 point           | (1) point       |
| Diminution de 50 points de base                                               | (100)                                           | (150)           | (100)                                                | (125)           | (50)             | (100)           | 0 point           | < 1 point       |
| Variation des écarts de crédit                                                |                                                 |                 |                                                      |                 |                  |                 |                   |                 |
| Augmentation de 50 points de base                                             | 175 \$                                          | 250 \$          | 250 \$                                               | 325 \$          | — \$             | 50 \$           | 0 point           | 0 point         |
| Diminution de 50 points de base                                               | (225)                                           | (300)           | (325)                                                | (400)           | (50)             | (75)            | 0 point           | < (1) point     |
| Variation des valeurs des actions ordinaires<br>cotées en bourse <sup>1</sup> |                                                 |                 |                                                      |                 |                  |                 |                   |                 |
| Hausse de 20 %                                                                | 75 \$                                           | 100 \$          | 525 \$                                               | 525 \$          | 400 \$           | 450 \$          | < 1 point         | (1) point       |
| Hausse de 10 %                                                                | 50                                              | 50              | 275                                                  | 250             | 200              | 225             | 0 point           | < (1) point     |
| Baisse de 10 %                                                                | (50)                                            | (50)            | (275)                                                | (250)           | (200)            | (225)           | < (1) point       | < 1 point       |
| Baisse de 20 %                                                                | (75)                                            | (100)           | (525)                                                | (525)           | (400)            | (425)           | (1) point         | < (1) point     |
| Variation des valeurs des autres actifs qui<br>ne sont pas à revenu fixe      |                                                 |                 |                                                      |                 |                  |                 |                   |                 |
| Hausse de 10 %                                                                | 425 \$                                          | 425 \$          | 475 \$                                               | 475 \$          | — \$             | — \$            | < 1 point         | 1 point         |
| Hausse de 5 %                                                                 | 225                                             | 225             | 225                                                  | 250             | —                | —               | 0 point           | < 1 point       |
| Baisse de 5 %                                                                 | (225)                                           | (225)           | (250)                                                | (250)           | —                | —               | < (1) point       | < (1) point     |
| Baisse de 10 %                                                                | (450)                                           | (450)           | (500)                                                | (500)           | —                | —               | (1) point         | (1) point       |

<sup>1</sup> L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

<sup>2</sup> Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près. Au 31 décembre 2024, les sensibilités du TSAV ont été préparées selon la ligne directrice du TSAV de 2024. Depuis le 31 mars 2025, elles sont préparées en vertu de la ligne directrice du TSAV de 2025.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, l'incidence sur le bénéfice, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et sur le ratio du TSAV variera au fil du temps, en raison d'une combinaison de facteurs, y compris l'incidence d'une variation soutenue du bénéfice fondamental annualisé.

Les sensibilités additionnelles présentées ci-après illustrent l'incidence approximative, sur une période de 12 mois, qu'auraient sur le bénéfice fondamental de la compagnie des variations immédiates des taux d'intérêt sans risque et des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse. Les sensibilités présentées ci-dessous sont principalement reflétées dans les honoraires liés aux actifs des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la Compagnie, dans le bénéfice relatif au surplus et dans les marges liées aux écarts du fonds général. Les sensibilités ci-après tiennent compte des suppositions suivantes : aucune variation ultérieure des taux d'intérêt n'aura lieu et les marchés boursiers réaliseront les rendements prévus par la suite. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, certaines mesures prises par la direction et modifications des comportements des titulaires de polices sont susceptibles de se produire, lesquelles ne sont pas reflétées dans les sensibilités décrites ci-après.

Ci-dessous sont présentées les incidences estimatives d'une variation immédiate des taux d'intérêt et des marchés boursiers, arrondie au multiple de 25 M\$ le plus près, pour les 12 premiers mois. Les incidences au-delà de cette période pourraient différer.

- Une diminution (augmentation) parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sans risque entraînerait une baisse (hausse) d'environ 75 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.
- Une diminution (augmentation) immédiate de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse (hausse) d'environ 200 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, lorsqu'arrondies aux 10 M\$ les plus près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$, lorsqu'arrondies aux 25 M\$ les plus près, avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice.

## Méthodes comptables

---

### Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2025 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

#### Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2025.

## Autres renseignements

### Sommaire des reclassements au titre du bénéfice

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale – T3 2024

|                                                                                          | Exploitation<br>américaine | Exploitation<br>canadienne | Exploitation<br>européenne | Solutions de<br>gestion du<br>capital et des<br>risques | Exploitation<br>générale | Total         |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------|---------------|
| <b>Bénéfice fondamental – données présentées pour le T3 2024</b>                         | 359 \$                     | 317 \$                     | 195 \$                     | 210 \$                                                  | (20) \$                  | 1 061 \$      |
| Reclassements :                                                                          |                            |                            |                            |                                                         |                          |               |
| Charges (avant impôt)                                                                    | 8                          | 13                         | 9                          | 6                                                       | (36)                     | —             |
| Charges financières (avant impôt)                                                        | 50                         | 38                         | 25                         | 6                                                       | (119)                    | —             |
| Impôt                                                                                    | (25)                       | (12)                       | (5)                        | (2)                                                     | 44                       | —             |
| Autres incidences :                                                                      |                            |                            |                            |                                                         |                          |               |
| PanAgora (après impôt)                                                                   | 3                          | —                          | —                          | —                                                       | (3)                      | —             |
| Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)                           | (13)                       | —                          | —                          | —                                                       | 13                       | —             |
| Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt) | 3                          | —                          | —                          | —                                                       | (3)                      | —             |
| Produit assorti d'une GRV (après impôt)                                                  | 5                          | —                          | —                          | —                                                       | (5)                      | —             |
| <b>Total des reclassements</b>                                                           | <b>31</b>                  | <b>39</b>                  | <b>29</b>                  | <b>10</b>                                               | <b>(109)</b>             | <b>—</b>      |
| <b>Bénéfice fondamental – données reclassées pour le T3 2024</b>                         | 390                        | 356                        | 224                        | 220                                                     | (129)                    | 1 061         |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées pour le T3 2024   | (52)                       | 143                        | (80)                       | (201)                                                   | (12)                     | (202)         |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées                   | 35                         | —                          | —                          | —                                                       | (35)                     | —             |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées pour le T3 2024   | (17)                       | 143                        | (80)                       | (201)                                                   | (47)                     | (202)         |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>                                        | <b>373 \$</b>              | <b>499 \$</b>              | <b>144 \$</b>              | <b>19 \$</b>                                            | <b>(176) \$</b>          | <b>859 \$</b> |

## Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale – T2 2024

|                                                                                          | Exploitation<br>américaine | Exploitation<br>canadienne | Exploitation<br>européenne | Solutions de<br>gestion du<br>capital et des<br>risques | Exploitation<br>générale | Total           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| <b>Bénéfice fondamental – données présentées pour le T2 2024</b>                         | 324 \$                     | 322 \$                     | 206 \$                     | 190 \$                                                  | (4) \$                   | 1 038 \$        |
| Reclassements :                                                                          |                            |                            |                            |                                                         |                          |                 |
| Charges (avant impôt)                                                                    | 5                          | 12                         | 7                          | 3                                                       | (27)                     | —               |
| Charges financières (avant impôt)                                                        | 52                         | 39                         | 27                         | 7                                                       | (125)                    | —               |
| Impôt                                                                                    | (26)                       | (13)                       | (4)                        | (1)                                                     | 44                       | —               |
| Autres incidences :                                                                      |                            |                            |                            |                                                         |                          |                 |
| PanAgora (après impôt)                                                                   | (1)                        | —                          | —                          | —                                                       | 1                        | —               |
| Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)                           | (17)                       | —                          | —                          | —                                                       | 17                       | —               |
| Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt) | (3)                        | —                          | —                          | —                                                       | 3                        | —               |
| Produit assorti d'une GRV (après impôt)                                                  | 1                          | —                          | —                          | —                                                       | (1)                      | —               |
| <b>Total des reclassements</b>                                                           | <b>11</b>                  | <b>38</b>                  | <b>30</b>                  | <b>9</b>                                                | <b>(88)</b>              | <b>—</b>        |
| <b>Bénéfice fondamental – données reclassées pour le T2 2024</b>                         | 335                        | 360                        | 236                        | 199                                                     | (92)                     | 1 038           |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées pour le T2 2024   | (50)                       | 13                         | (5)                        | (35)                                                    | 44                       | (33)            |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées                   | (4)                        | —                          | —                          | —                                                       | 4                        | —               |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées pour le T2 2024   | (54)                       | 13                         | (5)                        | (35)                                                    | 48                       | (33)            |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>                                        | <b>281 \$</b>              | <b>373 \$</b>              | <b>231 \$</b>              | <b>164 \$</b>                                           | <b>(44) \$</b>           | <b>1 005 \$</b> |

## Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale

|                                                                                          | Exploitation<br>américaine | Exploitation<br>canadienne | Exploitation<br>européenne | Solutions de<br>gestion du<br>capital et des<br>risques | Exploitation<br>générale | Total           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| <b>Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024</b>                           |                            |                            |                            |                                                         |                          |                 |
| <b>Bénéfice fondamental – données présentées</b>                                         | 969 \$                     | 941 \$                     | 598 \$                     | 595 \$                                                  | (26) \$                  | 3 077 \$        |
| Reclassements :                                                                          |                            |                            |                            |                                                         |                          |                 |
| Charges (avant impôt)                                                                    | 19                         | 37                         | 24                         | 13                                                      | (93)                     | —               |
| Charges financières (avant impôt)                                                        | 153                        | 116                        | 78                         | 20                                                      | (367)                    | —               |
| Impôt                                                                                    | (77)                       | (38)                       | (14)                       | (4)                                                     | 133                      | —               |
| Autres incidences :                                                                      |                            |                            |                            |                                                         |                          |                 |
| PanAgora (après impôt)                                                                   | 6                          | —                          | —                          | —                                                       | (6)                      | —               |
| Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)                           | (51)                       | —                          | —                          | —                                                       | 51                       | —               |
| Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt) | 1                          | —                          | —                          | —                                                       | (1)                      | —               |
| Produit assorti d'une GRV (après impôt)                                                  | 7                          | —                          | —                          | —                                                       | (7)                      | —               |
| <b>Total des reclassements</b>                                                           | <b>58</b>                  | <b>115</b>                 | <b>88</b>                  | <b>29</b>                                               | <b>(290)</b>             | <b>—</b>        |
| <b>Bénéfice fondamental – données reclassées</b>                                         | 1 027                      | 1 056                      | 686                        | 624                                                     | (316)                    | 3 077           |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées                   | (155)                      | 207                        | (95)                       | (171)                                                   | 32                       | (182)           |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées                   | 24                         | —                          | —                          | —                                                       | (24)                     | —               |
| Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées                   | (131)                      | 207                        | (95)                       | (171)                                                   | 8                        | (182)           |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>                                        | <b>896 \$</b>              | <b>1 263 \$</b>            | <b>591 \$</b>              | <b>453 \$</b>                                           | <b>(308) \$</b>          | <b>2 895 \$</b> |

## Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

### Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

### Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences, lorsqu'elles sont déduites, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

À compter du troisième trimestre de 2025, Lifeco a modifié le libellé du poste « Incidences de la transformation des activités », qui est devenu « Incidences de la transformation des activités et autres incidences », afin que la composition de ce poste soit plus claire. Ce changement n'a pas d'incidence sur le calcul sous-jacent, ni sur les résultats présentés.

**Lifeco**

|                                                                                                               | Pour les trimestres<br>clos les |                 |                  | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|------------------|----------------------------------------------|------------------|
|                                                                                                               | 30 sept.<br>2025                | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024 |
| <b>Bénéfice fondamental</b>                                                                                   | 1 225 \$                        | 1 149 \$        | 1 061 \$         | 3 404 \$                                     | 3 077 \$         |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>                                                      |                                 |                 |                  |                                              |                  |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes<br>(avant impôt)                                            | 47 \$                           | (116) \$        | 46 \$            | (182) \$                                     | 227 \$           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | (7)                             | 12              | (5)              | 27                                           | (51)             |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la<br>direction (avant impôt)                                   | (25)                            | (5)             | (235)            | (72)                                         | (231)            |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | —                               | 2               | 32               | 12                                           | 66               |
| Incidences de la transformation des activités et autres<br>incidences (avant impôt)                           | (68)                            | (181)           | (7)              | (262)                                        | (109)            |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 12                              | 60              | 3                | 75                                           | 27               |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à<br>durée déterminée liées aux acquisitions<br>(avant impôt) | (47)                            | (51)            | (47)             | (149)                                        | (149)            |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 10                              | 13              | 11               | 37                                           | 38               |
| Incidence des modifications des lois fiscales et autres<br>incidences fiscales (avant impôt)                  | —                               | —               | —                | —                                            | —                |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 11                              | 11              | —                | 22                                           | —                |
| Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice<br>fondamental                                              | (93) \$                         | (353) \$        | (243) \$         | (665) \$                                     | (262) \$         |
| Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments<br>exclus du bénéfice fondamental                          | 26                              | 98              | 41               | 173                                          | 80               |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>                                                             | 1 158 \$                        | 894 \$          | 859 \$           | 2 912 \$                                     | 2 895 \$         |
| Bénéfice net (perte nette) lié aux activités<br>abandonnées (après impôt)                                     | —                               | —               | —                | —                                            | (115)            |
| Profit net à la cession d'activités abandonnées<br>(après impôt)                                              | —                               | —               | —                | —                                            | 44               |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>                                                         | 1 158 \$                        | 894 \$          | 859 \$           | 2 912 \$                                     | 2 824 \$         |

Exploitation américaine

|                                                                                                               | Pour les trimestres<br>clos les |                 |                                | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------|
|                                                                                                               | 30 sept.<br>2025                | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental</b>                                                                                   | 436 \$                          | 341 \$          | 390 \$                         | 1 142 \$                                     | 1 027 \$                       |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>                                                                |                                 |                 |                                |                                              |                                |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes<br>(avant impôt)                                            | (7) \$                          | (3) \$          | 12 \$                          | (8) \$                                       | 2 \$                           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 1                               | —               | (2)                            | 1                                            | —                              |
| Incidences de la transformation des activités et autres<br>incidences (avant impôt)                           | (47)                            | (9)             | (2)                            | (57)                                         | (72)                           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 9                               | 3               | 1                              | 12                                           | 17                             |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à<br>durée déterminée liées aux acquisitions<br>(avant impôt) | (35)                            | (36)            | (35)                           | (109)                                        | (106)                          |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 8                               | 9               | 9                              | 27                                           | 28                             |
| Incidence des modifications des lois fiscales et autres<br>incidences fiscales (avant impôt)                  | —                               | —               | —                              | —                                            | —                              |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 11                              | —               | —                              | 11                                           | —                              |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>                                                             | 376 \$                          | 305 \$          | 373 \$                         | 1 019 \$                                     | 896 \$                         |
| Bénéfice net (perte nette) lié aux activités<br>abandonnées (après impôt)                                     | —                               | —               | —                              | —                                            | (115)                          |
| Profit net à la cession d'activités abandonnées<br>(après impôt)                                              | —                               | —               | —                              | —                                            | 44                             |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>                                                         | 376 \$                          | 305 \$          | 373 \$                         | 1 019 \$                                     | 825 \$                         |

Exploitation canadienne

|                                                                                                               | Pour les trimestres<br>clos les |                 |                                | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------|
|                                                                                                               | 30 sept.<br>2025                | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental</b>                                                                                   | 371 \$                          | 375 \$          | 356 \$                         | 1 062 \$                                     | 1 056 \$                       |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>                                                                |                                 |                 |                                |                                              |                                |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes<br>(avant impôt)                                            | 109 \$                          | 44 \$           | 58 \$                          | 144 \$                                       | 186 \$                         |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | (23)                            | (19)            | (15)                           | (43)                                         | (51)                           |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la<br>direction (avant impôt)                                   | 45                              | (1)             | 147                            | 44                                           | 157                            |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | (12)                            | —               | (41)                           | (12)                                         | (44)                           |
| Incidences de la transformation des activités et autres<br>incidences (avant impôt)                           | (2)                             | (192)           | (4)                            | (196)                                        | (36)                           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | (1)                             | 53              | 1                              | 53                                           | 9                              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à<br>durée déterminée liées aux acquisitions<br>(avant impôt) | (6)                             | (7)             | (4)                            | (19)                                         | (19)                           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 2                               | 2               | 1                              | 6                                            | 5                              |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>                                                         | 483 \$                          | 255 \$          | 499 \$                         | 1 039 \$                                     | 1 263 \$                       |

Exploitation européenne

|                                                                                                         | Pour les trimestres clos les |               |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                                         | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025  | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental</b>                                                                             | 266 \$                       | 262 \$        | 224 \$                   | 767 \$                                    | 686 \$                   |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>                                                          |                              |               |                          |                                           |                          |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)                                         | (85) \$                      | (139) \$      | (30) \$                  | (271) \$                                  | (32) \$                  |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                               | 18                           | 29            | 7                        | 58                                        | 5                        |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)                                | 12                           | (1)           | (69)                     | (21)                                      | (71)                     |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                               | (4)                          | 1             | 18                       | 5                                         | 18                       |
| Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)                        | (19)                         | (42)          | (1)                      | (71)                                      | (1)                      |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                               | 4                            | 10            | 1                        | 16                                        | 1                        |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) | (5)                          | (6)           | (7)                      | (16)                                      | (18)                     |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                               | 1                            | 1             | 1                        | 3                                         | 3                        |
| Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)                                             | —                            | —             | —                        | —                                         | —                        |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                               | —                            | 11            | —                        | 11                                        | —                        |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>                                                   | <b>188 \$</b>                | <b>126 \$</b> | <b>144 \$</b>            | <b>481 \$</b>                             | <b>591 \$</b>            |

Solutions de gestion du capital et des risques

|                                                                                  | Pour les trimestres clos les |               |                          | Pour les périodes de neuf mois closes les |                          |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                  | 30 sept. 2025                | 30 juin 2025  | 30 sept. 2024 (retraité) | 30 sept. 2025                             | 30 sept. 2024 (retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental</b>                                                      | 265 \$                       | 229 \$        | 220 \$                   | 707 \$                                    | 624 \$                   |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>                                   |                              |               |                          |                                           |                          |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)                  | 42 \$                        | (31) \$       | 34 \$                    | (24) \$                                   | 77 \$                    |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                        | (7)                          | 4             | —                        | 4                                         | (6)                      |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)         | (24)                         | (3)           | (284)                    | (28)                                      | (291)                    |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                        | 4                            | 1             | 49                       | 5                                         | 49                       |
| Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) | —                            | (9)           | —                        | (9)                                       | —                        |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat                                        | —                            | 3             | —                        | 3                                         | —                        |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>                            | <b>280 \$</b>                | <b>194 \$</b> | <b>19 \$</b>             | <b>658 \$</b>                             | <b>453 \$</b>            |

Exploitation générale

|                                                                                                               | Pour les trimestres<br>clos les |                 |                                | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------|
|                                                                                                               | 30 sept.<br>2025                | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
| <b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>                                                              | (113) \$                        | (58) \$         | (129) \$                       | (274) \$                                     | (316) \$                       |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental<br/>(de la perte fondamentale)</b>                                 |                                 |                 |                                |                                              |                                |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes<br>(avant impôt)                                            | (12) \$                         | 13 \$           | (28) \$                        | (23) \$                                      | (6) \$                         |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 4                               | (2)             | 5                              | 7                                            | 1                              |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la<br>direction (avant impôt)                                   | (58)                            | —               | (29)                           | (67)                                         | (26)                           |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | 12                              | —               | 6                              | 14                                           | 43                             |
| Incidences de la transformation des activités et autres<br>incidences (avant impôt)                           | —                               | 71              | —                              | 71                                           | —                              |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | —                               | (9)             | —                              | (9)                                          | —                              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à<br>durée déterminée liées aux acquisitions<br>(avant impôt) | (1)                             | (2)             | (1)                            | (5)                                          | (6)                            |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat                                                                     | (1)                             | 1               | —                              | 1                                            | 2                              |
| <b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions<br/>ordinaires</b>                                       | (169) \$                        | 14 \$           | (176) \$                       | (285) \$                                     | (308) \$                       |

**Bénéfice fondamental avant impôt**

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

|                                                                                                            | Pour les trimestres<br>clos les |                 |                  | Pour les périodes de neuf mois<br>closes les |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|------------------|----------------------------------------------|------------------|
|                                                                                                            | 30 sept.<br>2025                | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024 | 30 sept.<br>2025                             | 30 sept.<br>2024 |
| <b>Bénéfice fondamental (avant impôt)</b>                                                                  | 1 525 \$                        | 1 337 \$        | 1 305 \$         | 4 144 \$                                     | 3 860 \$         |
| <b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco<br/>(avant impôt)</b>                                 |                                 |                 |                  |                                              |                  |
| Expérience sur le marché par rapport aux attentes<br>(avant impôt)                                         | 47 \$                           | (116) \$        | 46 \$            | (182) \$                                     | 227 \$           |
| Révision des hypothèses et mesures prises par la direction<br>(avant impôt)                                | (25)                            | (5)             | (235)            | (72)                                         | (231)            |
| Incidences de la transformation des activités et autres<br>incidences (avant impôt)                        | (68)                            | (181)           | (7)              | (262)                                        | (109)            |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée<br>déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) | (47)                            | (51)            | (47)             | (149)                                        | (149)            |
| Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice<br>fondamental                                           | (93) \$                         | (353) \$        | (243) \$         | (665) \$                                     | (262) \$         |
| Compte de participation                                                                                    | (61)                            | (34)            | (41)             | (80)                                         | (5)              |
| <b>Bénéfice avant impôt</b>                                                                                | 1 371 \$                        | 950 \$          | 1 021 \$         | 3 399 \$                                     | 3 593 \$         |

**Actif administré, actif géré ou sous-services-conseils, actif administré seulement et actif des clients**

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

**Lifeco<sup>1</sup>**

|                                         | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
|-----------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|
| <b>Actif administré</b>                 |                  |                 |                                |
| Actif géré ou sous services-conseils    | 1 114 020 \$     | 1 036 167 \$    | 965 922 \$                     |
| Actif administré seulement <sup>2</sup> | 2 193 703        | 2 007 290       | 1 915 626                      |
| <b>Total de l'actif des clients</b>     | 3 307 723 \$     | 3 043 457 \$    | 2 881 548 \$                   |
| Autres actifs au bilan                  | 236 043          | 231 841         | 228 736                        |
| <b>Total de l'actif administré</b>      | 3 543 766 \$     | 3 275 298 \$    | 3 110 284 \$                   |
| dont : total des actifs au bilan        | 858 676          | 814 842         | 779 741                        |
| dont : actif investi                    | 249 368          | 244 501         | 237 052                        |

<sup>1</sup> Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora Asset Management qui est inclus dans l'exploitation générale.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

**Exploitation américaine**

|                                         | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
|-----------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|
| <b>Actif administré</b>                 |                  |                 |                                |
| Actif géré ou sous services-conseils    | 563 290 \$       | 518 766 \$      | 479 801 \$                     |
| Actif administré seulement <sup>1</sup> | 2 185 641        | 1 999 678       | 1 908 307                      |
| <b>Total de l'actif des clients</b>     | 2 748 931 \$     | 2 518 444 \$    | 2 388 108 \$                   |
| Autres actifs au bilan                  | 52 530           | 51 030          | 56 433                         |
| <b>Total de l'actif administré</b>      | 2 801 461 \$     | 2 569 474 \$    | 2 444 541 \$                   |
| dont : total des actifs au bilan        | 358 231          | 335 372         | 326 714                        |
| dont : actif investi                    | 90 346           | 87 727          | 86 947                         |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

## Exploitation canadienne

|                                         | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
|-----------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|
| <b>Actif administré</b>                 |                  |                 |                                |
| Actif géré ou sous services-conseils    | 210 822 \$       | 200 025 \$      | 190 365 \$                     |
| Actif administré seulement <sup>1</sup> | 2 838            | 2 786           | 2 881                          |
| <b>Total de l'actif des clients</b>     | 213 660 \$       | 202 811 \$      | 193 246 \$                     |
| Autres actifs au bilan                  | 113 617          | 110 468         | 105 696                        |
| <b>Total de l'actif administré</b>      | 327 277 \$       | 313 279 \$      | 298 942 \$                     |
| dont : total des actifs au bilan        | 240 597          | 230 892         | 222 018                        |
| dont : actif investi                    | 102 211          | 99 394          | 95 594                         |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

## Exploitation européenne

|                                         | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 30 sept.<br>2024<br>(retraité) |
|-----------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------------|
| <b>Actif administré</b>                 |                  |                 |                                |
| Actif géré ou sous services-conseils    | 285 669 \$       | 269 153 \$      | 249 649 \$                     |
| Actif administré seulement <sup>1</sup> | 5 224            | 4 826           | 4 438                          |
| <b>Total de l'actif des clients</b>     | 290 893 \$       | 273 979 \$      | 254 087 \$                     |
| Autres actifs au bilan                  | 58 233           | 58 496          | 57 305                         |
| <b>Total de l'actif administré</b>      | 349 126 \$       | 332 475 \$      | 311 392 \$                     |
| dont : total des actifs au bilan        | 248 185          | 236 731         | 221 707                        |
| dont : actif investi                    | 45 643           | 45 922          | 45 453                         |

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

## Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Capital fondamental généré** – Cette mesure est exprimée en pourcentage du bénéfice fondamental et décrit le capital généré ou employé par l'entreprise au-delà de la cible opérationnelle interne de la compagnie à l'égard du capital. Le capital fondamental généré correspond au bénéfice fondamental, plus les fluctuations internes de la MSC et de l'ajustement au titre du risque, le cas échéant, moins la variation du capital requis relativement aux nouvelles affaires et le règlement différé des affaires en vigueur, selon les cibles opérationnelles internes de la compagnie. Ces éléments excluent l'incidence des produits avec participation et des éléments théoriquement similaires à ceux exclus du bénéfice fondamental.
  - Les fluctuations internes de la MSC se rapportent à la MSC (excluant les produits avec participation), plus l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance, plus les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, plus la MSC comptabilisée pour les services fournis, plus les profits et pertes liés à l'expérience.
- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.

- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.
- **Marge d'exploitation fondamentale avant impôt** – Cette mesure représente le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

## Glossaire

- **Honoraires liés aux actifs** – Cette mesure représente les honoraires gagnés qui sont directement liés au niveau de l'actif des clients qui est sous services-conseils, géré ou administré, ce qui comprend les produits de fonds distincts.
- **Charges et commissions liées aux actifs** – Cette mesure représente les charges variables (comme les commissions et les bonis liés aux actifs, les charges liées aux comptes gérés et les coûts liés aux sous-conseillers et aux gestionnaires de fonds) engagées lorsque les honoraires et les autres produits sont générés.
- **Actif administré seulement** – L'actif des clients est classé comme actif administré seulement lorsque la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés. Les actifs inclus dans l'actif administré seulement ne sont pas inclus dans l'actif géré ou sous services-conseils.
- **L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients** sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter aux définitions à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR.
- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Moyenne de l'actif des clients** – Correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'actif des clients au cours de la période de présentation de l'information financière, calculée à l'aide des soldes quotidiens, lorsqu'ils sont disponibles, et des soldes mensuels ou trimestriels lorsque les soldes quotidiens ne sont pas disponibles.
- **Incidences de la transformation des activités et autres incidences** – Les incidences de la transformation des activités et autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d’un groupe de contrats d’assurance représente le profit non acquis que la compagnie s’attend à comptabiliser dans l’avenir à mesure qu’elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d’un groupe de contrats d’assurance, si le total des flux de trésorerie d’exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l’entrée de trésorerie nette, ce qui n’entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d’éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d’apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L’analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l’assurance au Canada. L’approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d’assurance, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d’assurance, l’incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l’expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l’approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l’écart non directement attribuables et autres charges, de l’impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d’autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d’évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d’évaluation à tous les contrats d’assurance qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Charges d’exploitation et frais administratifs, montant brut** – Cette mesure financière non conforme aux PCGR exclut certaines charges et commissions et certains honoraires de sous-conseillers liés à l’assurance.
- **Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)** – Cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l’information financière pour lesquelles Lifeco prend en charge les risques d’assurance liés à une solution de garanties collectives. La compagnie peut présenter la variation nette des primes comptables de la gamme de produits collectifs d’assurance vie et d’assurance maladie d’une période à l’autre, excluant l’incidence de la conversion des devises, qui représente l’incidence nette des nouvelles souscriptions, des résiliations et de la croissance interne des affaires en vigueur pour la période.
- **Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres contrats fondés sur les honoraires)** – Cette mesure représente les produits tirés des services administratifs seulement (SAS) et des autres contrats fondés sur les honoraires pour lesquels les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d’autres services accessoires.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

|                  | Périodes closes les  |                      |
|------------------|----------------------|----------------------|
|                  | 30 septembre<br>2025 | 30 septembre<br>2024 |
| Dollar américain | 1,38                 | 1,36                 |
| Livre sterling   | 1,86                 | 1,77                 |
| Euro             | 1,61                 | 1,50                 |

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Entrées (sorties) d'actifs nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
  - Pour l'exploitation canadienne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
  - Pour l'exploitation européenne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
  - Pour Empower, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
  - Pour PanAgora, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net** – Cette mesure correspond aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart moins les charges et les commissions liées aux actifs.
- **Charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation** – Les charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation excluent les coûts de transformation des activités et les autres charges qui sont exclus du bénéfice fondamental.

- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres honoraires** – Cette mesure représente les autres honoraires gagnés qui ne sont pas directement liés au niveau de l'actif des clients, ainsi que le total du résultat des activités d'assurance fondamental lié aux produits en unités de compte, aux produits unitaires à profit et aux produits de rentes variables offerts par le secteur d'activité Gestion du patrimoine.
- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Pour les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Pour les produits assurés du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes pour les affaires où la compagnie prend en charge les risques d'assurance liés à une solution de garanties collectives.
  - Pour les SAS et autres contrats fondés sur les honoraires du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes lorsque les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d'autres services accessoires.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.  
  
 Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Bénéfice relatif à l'écart** – Cette mesure représente le bénéfice relatif à l'écart tiré des produits de placement du fonds général, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients, ainsi que les autres produits nets tirés des placements.
- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

## Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Avec prise d'effet le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin que la CFP conserve sa participation proportionnelle dans la compagnie. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## Renseignements financiers trimestriels

### Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

|                                                               | 2025             |                  |                  | 2024            |                  |                 |                 | 2023             |
|---------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
|                                                               | T3               | T2               | T1               | T4              | T3               | T2              | T1              | T4               |
| Produits des activités d'assurance                            | 5 594 \$         | 5 551 \$         | 5 486 \$         | 5 399 \$        | 5 292 \$         | 5 273 \$        | 5 250 \$        | 5 174 \$         |
| Produits nets tirés des placements                            | 2 588            | 2 319            | 2 335            | 2 685           | 2 249            | 2 409           | 2 340           | 2 431            |
| Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN            | 1 699            | 954              | 1 259            | (2 981)         | 6 906            | (864)           | (1 385)         | 11 042           |
| Honoraires et autres produits                                 | 1 984            | 1 948            | 1 911            | 1 952           | 1 806            | 1 794           | 1 672           | 1 558            |
| <b>Total des produits<sup>1</sup></b>                         | <b>11 865 \$</b> | <b>10 772 \$</b> | <b>10 991 \$</b> | <b>7 055 \$</b> | <b>16 253 \$</b> | <b>8 612 \$</b> | <b>7 877 \$</b> | <b>20 205 \$</b> |
| <b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies<sup>2</sup></b> |                  |                  |                  |                 |                  |                 |                 |                  |
| Total                                                         | 1 158 \$         | 894 \$           | 860 \$           | 1 116 \$        | 859 \$           | 1 005 \$        | 1 031 \$        | 743 \$           |
| De base – par action                                          | 1,25             | 0,96             | 0,92             | 1,20            | 0,92             | 1,08            | 1,10            | 0,80             |
| Dilué – par action                                            | 1,25             | 0,96             | 0,92             | 1,19            | 0,92             | 1,08            | 1,10            | 0,79             |
| <b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>         |                  |                  |                  |                 |                  |                 |                 |                  |
| Total                                                         | 1 158 \$         | 894 \$           | 860 \$           | 1 116 \$        | 859 \$           | 1 005 \$        | 960 \$          | 740 \$           |
| De base – par action                                          | 1,25             | 0,96             | 0,92             | 1,20            | 0,92             | 1,08            | 1,03            | 0,79             |
| Dilué – par action                                            | 1,25             | 0,96             | 0,92             | 1,19            | 0,92             | 1,08            | 1,03            | 0,79             |

<sup>1</sup> Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## Total des produits

Le total des produits pour le troisième trimestre de 2025 s'est établi à 11,9 G\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5,6 G\$ (5,3 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2,6 G\$ (2,2 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des variations à la hausse de 1,7 G\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la hausse de 6,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 2,0 G\$ (1,8 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

## Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le troisième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,6 G\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme dans l'ensemble de l'entreprise ainsi que de la hausse de la MSC comptabilisée au titre des services fournis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

## Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le troisième trimestre de 2025, a diminué de 4,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au troisième trimestre de 2025 se sont traduites par une augmentation de 1,7 G\$, comparativement à une augmentation de 6,9 G\$ pour le troisième trimestre de 2024, principalement en raison d'une légère hausse des profits latents sur les obligations par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlant de la diminution des rendements des obligations dans toutes les régions. Au troisième trimestre de 2025, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2,6 G\$, soit une hausse de 0,3 G\$ par rapport au résultat du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations européenne et canadienne, ainsi que du raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2,0 G\$, principalement en raison de l'augmentation des actifs découlant de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance des affaires au sein de l'exploitation américaine ainsi que de la croissance de l'actif au sein de l'exploitation canadienne.

## Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 158 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 859 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,25 \$ par action ordinaire (1,25 \$ après dilution) pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 0,92 \$ par action ordinaire (0,92 \$ après dilution) il y a un an.

## Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

| Périodes closes les     | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 31 mars<br>2025 | 31 déc.<br>2024 | 30 sept.<br>2024 | 30 juin<br>2024 | 31 mars<br>2024 |
|-------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Dollar américain</b> |                  |                 |                 |                 |                  |                 |                 |
| Bilan                   | 1,39 \$          | 1,36 \$         | 1,44 \$         | 1,44 \$         | 1,35 \$          | 1,37 \$         | 1,35 \$         |
| Produits et charges     | 1,38 \$          | 1,38 \$         | 1,43 \$         | 1,40 \$         | 1,36 \$          | 1,37 \$         | 1,35 \$         |
| <b>Livre sterling</b>   |                  |                 |                 |                 |                  |                 |                 |
| Bilan                   | 1,87 \$          | 1,87 \$         | 1,86 \$         | 1,80 \$         | 1,81 \$          | 1,73 \$         | 1,71 \$         |
| Produits et charges     | 1,86 \$          | 1,85 \$         | 1,81 \$         | 1,79 \$         | 1,77 \$          | 1,73 \$         | 1,71 \$         |
| <b>Euro</b>             |                  |                 |                 |                 |                  |                 |                 |
| Bilan                   | 1,63 \$          | 1,60 \$         | 1,56 \$         | 1,49 \$         | 1,51 \$          | 1,47 \$         | 1,46 \$         |
| Produits et charges     | 1,61 \$          | 1,57 \$         | 1,51 \$         | 1,49 \$         | 1,50 \$          | 1,47 \$         | 1,46 \$         |

## Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).